

Ramatuelle

revue municipale 2017





Chères Ramatuelloises,
chers Ramatuellois,

Au cours de l'année 2017, notre communauté villageoise a été marquée par de nombreux décès dont ceux de Michel Courtin, mon premier adjoint et ami, puis de Solange, son épouse. Deux personnes d'une immense gentillesse et d'un dévouement rare à l'intérêt général.

L'été, après une très longue période de sécheresse, de terribles incendies ont frappé nos sites les plus remarquables.

Cependant, malgré les épreuves, nous poursuivons avec persévérance le programme que nous nous sommes fixé.

Cette année 2017 aura ainsi permis d'établir avec l'État la nouvelle concession de plage pour la période 2019-2030 qui apportera, j'en suis persuadé, un plus pour notre économie balnéaire avec des emplois et des débouchés pour bien des familles et des entreprises de la commune et de la région.

Après le passage de notre Office de Tourisme et de la Culture en catégorie 1, la commune a obtenu, en 2017 également, le label "Station classée de tourisme" qui fait de Ramatuelle une destination d'excellence dont la plage de Pampelonne sera plus que jamais le fleuron.

En 2017, les premiers habitants du hameau des Combes-Jauffret ont accédé à leurs logements grâce à l'engagement de trois municipalités successives pour voir aboutir cette réalisation dont l'objectif, réussi, était de créer un hameau nouveau, intégré à l'environnement.

Enfin, pour garantir aux Ramatuellois la présence de services accessibles, le projet de la Maison de santé, conçu en 2017, est sur le point de sortir de terre à proximité de l'Hôtel de ville. Nous allons nous y employer durant cette année 2018...

Le Maire, Roland BRUNO



Commune de Ramatuelle
Revue municipale 2017

Directeur de la publication :
Roland Bruno
maire de Ramatuelle

Délégué à la communication :
Bruno Caïetti

Conception et réalisation :
Françoise Balet
(rédaction, photos)
Sylvie Pascarel
(création graphique)

Photogravure, impression :
Riccobono - Le Muy

Crédit photos :
Françoise Balet
Cyril Bruneau
Sébastien Cravéris
Sylvie Pascarel
D.R.

Tous droits réservés.
Reproduction interdite

Dépôt légal
deuxième trimestre 2018

Sommaire

Mer et littoral		Aménagement du territoire		La vie associative		Sur l'agenda du maire	p. 100 et 101
. Cap Taillat		. Plan local d'urbanisme	p. 28	Le Foyer rural	p. 62	Regards	p. 102 et 103
Après l'incendie, la résilience	p. 8 et 9	. Règlement Local de Publicité	p. 29	Les associations patriotiques	p. 63	Infos mairie	p. 104 et 105
. Plage de Pampelonne				. Solidarités	P. 66 et 67	La Mairie vous accueille	p. 106 et 107
Vers une référence mondiale du tourisme	p. 10 et 11						
Agriculture		Réalisations		Sport			
. La ferme relais	p. 15	. Le budget municipal	p. 32 et 33	. Football Club de Ramatuelle	P. 70 et 71		
. Aménagement forestier	p. 16	. Les travaux	p. 34 et 35	. Sur le podium	p. 72 à 74		
Viticulture		. Éco-hameau des Combes-Jauffret	p. 36 et 37	. Page Communauté de communes	p. 75		
. La Tourraque	p. 17						
. les Vignobles de Ramatuelle	p. 18	Culture		Enfance-Jeunesse			
. Arts et Vignes	p. 19	. Initiatives culturelles		. École et activités périscolaires	p. 76 à 81		
		Art Pampelonne et la Robe à l'envers	p. 40 et 41	. Accueil de Loisirs et crèche	p. 82 et 83		
		Le Jazz et le Crayon	p. 42 et 43				
		. Les expositions		Devoir de mémoire	p. 84 à 87		
		Une palette d'artistes	p. 44 et 45				
Économie		. Le Conservatoire		Carnet			
Tourisme		à rayonnement intercommunal	p. 46 et 47	. Mariages, naissances, décès	p. 90 et 91		
. Action Touristique	p. 22	. Les animations	p. 48 à 51	. Hommage à Michel et Solange Courtin	p. 92 et 93		
. Classement en "Station de tourisme"	p. 23	. Les traditions	p. 52 et 53				
. Entrepreneurs dynamiques	p. 24 et 25	. Les Nuits classiques	p. 54 et 55	Sécurité			
		. Le Festival de Ramatuelle	p. 56 et 57	. Retour sur les incendies	p. 96 et 97		
		. Jazz à Ramatuelle	p. 58 et 59	. Sécurité sur terre et sur mer	p. 98 et 99		



Photo de couverture :
Point de vue panoramique
depuis le point culminant du cap Taillat.
Photo réalisée par Sylvie Pascarel
début 2018.

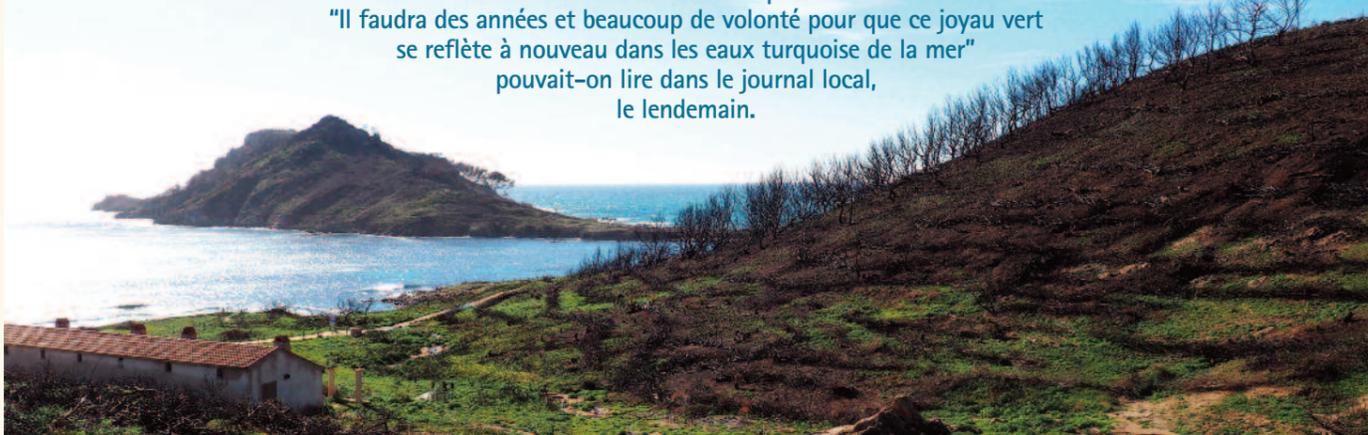


Cap Taillat : après l'incendie, la résilience

Le Cap Taillat est un site classé, Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et une partie continentale du Parc national de Port-Cros. Chaque année, il reçoit plus de 350 000 visiteurs.

Les 24 et 25 juillet derniers, le feu a dévasté le paysage du site le plus protégé et le plus emblématique de la commune dont il a détruit 75 ha de végétation. La flore et la faune, comme les populations de Tortue d'Hermann, ont été sévèrement atteintes par l'incendie.

"Il faudra des années et beaucoup de volonté pour que ce joyau vert se reflète à nouveau dans les eaux turquoise de la mer"
pouvait-on lire dans le journal local, le lendemain.



Elan de générosité

Après l'onde de choc provoquée par la catastrophe, habitants du village et du Golfe, propriétaires de maisons secondaires, touristes, mécènes et partenaires ont manifesté leur soutien à la commune et au Conservatoire du littoral, propriétaire d'une grande partie des terrains brûlés. L'élan s'est traduit par des initiatives privées (voir page 66) et des dons en ligne auprès du Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), association d'intérêt général en charge de la gestion, de l'entretien du patrimoine naturel et du suivi de la biodiversité, pour le compte du Conservatoire du littoral et de la commune. Si, aujourd'hui la reconquête du site est en bonne voie, c'est grâce à la générosité et au soutien de tous ces amoureux de la presqu'île.

Visite des secrétaires d'État

Brune Poirson et Sébastien Lecornu, secrétaires d'État auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, sont venus constater les dégâts le 10 août, accueillis par les maires la Croix Valmer et de Ramatuelle, en présence du sous-préfet, Philippe Portal, du directeur du Parc National de Port-Cros, Marc Duncombe, de la directrice nationale du Conservatoire du littoral, Odile Gauthier (photo 1).

Un état des lieux et un diagnostic par l'ONF

L'Office National des Forêts (ONF) missionné pour un bilan et des conseils sur la manière de traiter les bois brûlés en fonction du degré d'urgence, des risques d'érosion des sols mais aussi des possibilités de reprise de certains végétaux a préconisé l'abattage de nombreux arbres carbonisés à proximité des pistes et sentiers (photo 2).

La sécurité avant tout

Dès les premiers jours suivant l'incendie, les membres du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) ont noyé les arbres incandescents. Les agents de la Communauté de communes ont prêté main forte aux agents du CEN PACA pour dégager les arbres qui obstruaient un passage vers le domaine de La Tourraque. Sur le sentier du littoral les éléments métalliques mis à nu par le feu ont été enlevés (photo 3). Les incendies ayant révélé des dépôts de déchets de toutes sortes datant des années 70, une série de chantiers a rassemblé, au mois d'août, plus de 200 bénévoles qui ont procédé au nettoyage. L'équipe des Services

Techniques de la mairie a évacué plus de 6 tonnes de déchets mis à découvert, essentiellement autour de la Maison des douanes (photo 4).

Des travaux de restauration engagés

Le CEN PACA a démarré les travaux forestiers sur le front de mer entre la Maison des douanes et le Cap Taillat en octobre dernier avec pour objectif l'abattage de tous les arbres morts sur 2 ha. Une bonne partie de ces travaux a été réalisée. La matière végétale coupée est disposée le long des courbes de niveau en andains et en fascines, afin de retenir le sol et de prévenir l'érosion (photo 5).

Des signes de régénération

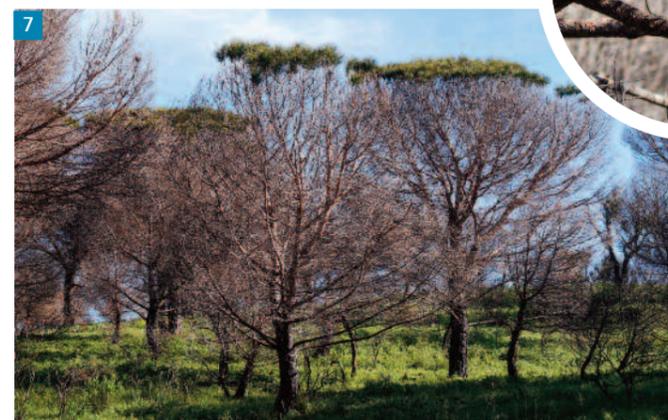
On a pu constater les premiers signes de régénération quelques semaines après l'incendie auprès d'espèces telles que : daphné garou, palmier nain, lentisque, myrte, chêne-liège, inule visqueuse, lis maritime... Mais pour d'autres espèces comme les pins d'Alep et pins maritimes, cistes ou ajoncs, qui repoussent à partir de semences qui ont été conservées dans le sol, ce sera bien plus long. L'un des enjeux pour le CEN PACA dans les prochains mois et années sera de suivre et d'accompagner la reconquête de la faune et de la flore (photos 6,7,8). Un nouvel appel à bénévoles pour l'arrachage de plantes envahissantes du type griffes de sorcières, sera lancé. De nombreux oiseaux reviennent également : dans le médaillon (page 9), une huppe cendrée.

Réapparition du sentier des canoniers

L'incendie a également mis à jour le sentier des canoniers existant depuis le 1^{er} Empire et qui avait peu à peu été recouvert par la végétation. Une fois restauré, ce sentier qui va de l'isthme au point culminant du Cap Taillat, offrira un point de vue panoramique sur les trois caps du Golfe de Saint-Tropez et sur les îles d'Hyères, en passant par le patrimoine historique bâti lié à l'artillerie installée sous Napoléon et destinée à protéger les navires marchands et la côte des envahisseurs (photo de couverture).

Ouverture des sentiers du littoral

La partie du sentier du littoral allant du parking du Canadel à la plage de la Briande a très vite été sécurisée et ce sentier a pu rester ouvert aux promeneurs. Le chemin des canoniers, qui mène au bout du Cap Taillat est officiellement ouvert au public depuis avril 2018 (photo 6).





Pampelonne 2019-2030 : vers une référence mondiale en éco-tourisme

Après des négociations ardues avec les services de l'Etat pour maintenir la petite restauration et des services tels que les boutiques ou les massages, tenter de décompter les postes de secours des 20% alloués aux établissements de plage et fixer un calendrier plausible après l'enquête publique organisée par le préfet du 12 décembre 2016 au 13 janvier 2017, la concession de plage naturelle de Pampelonne a finalement été accordée à la commune par arrêté préfectoral le 7 avril 2017 (photo ci-contre). Cet arrêté a permis le lancement de la procédure de mise en concurrence pour l'attribution des établissements de plage pour la période 2019-2030. L'appel à candidatures a été publié le 29 juin 2017. Plusieurs centaines de dossiers ont été retirés et de nombreuses questions ont été posées par les potentiels candidats. La commission qui s'est réunie le 18 décembre pour examiner les candidatures a pu constater que tous les dossiers étaient complets. Toutes les offres seront donc examinées par la commission à partir de janvier 2018.



"Protéger, aménager et mettre en valeur" la plage naturelle de Pampelonne qui appartient au patrimoine national : ce sont les objectifs du traité de concession de plage naturelle de Pampelonne accordé à la commune par arrêté préfectoral du 7 avril 2017 et signé par le maire Roland Bruno dans son bureau avec le sous-préfet du Var Philippe Portal.



Le Calendrier :

- Rien ne changera pour les contrats de la saison à venir qui seront attribués par le Conseil municipal en avril 2018 et se termineront en octobre 2018.
- Les contrats 2019-2030 seront attribués après la phase de négociation et de mise au point qui pourra se dérouler jusqu'en juillet 2018. Les travaux sur la plage débuteront à la mi-octobre 2018, après les voiles de Saint-Tropez. Les sortants emporteront leurs meubles. Les bâtiments seront déconstruits par la commune après le 15 octobre.

A quoi ressemblera Pampelonne de demain ?

Il y aura 30 lots de plage : 23 consacrés "aux baignades de soleil et à la restauration", 2 à l'accueil des clubs pour enfants, 3 aux loisirs nautiques non motorisés (paddle, kayak, planche à voile...) et 2 aux loisirs nautiques motorisés (jet-ski...). Parmi les 23 lots de plage, 10 auront un bâtiment d'exploitation principal démontable. Ils seront implantés devant la dune, sur le Domaine Public Maritime (DPM). 13 bâtiments ne seront pas démontés dont 8 situés sur terrain communal et 5 sur terrain privé.

Comme aujourd'hui, les plages seront de tailles et conceptions diverses, avec de grands et de petits lots entre 30 m et 80 m de linéaire de rivage et de 400 à plus de 1 600 m² de surface de plage. Elles proposeront tous les services attendus : restauration, boutiques et massages pratiqués en dehors du Domaine Public Maritime. En conséquence de la diminution de 30 à 20 % de la surface exploitable imposée par le Décret-Plage national, les établissements proposeront dans leur ensemble une offre globale d'environ 3 500 matelas, soit 900 de moins qu'en 2018. Mais ce n'est pas dans la quantité que réside l'essentiel, c'est dans la qualité et Pampelonne va accomplir un saut qualitatif.

Cet espace naturel remarquable va en effet devenir une référence mondiale en termes d'éco-tourisme et de responsabilité sociale des entreprises. Dans le respect du Schéma d'aménagement, les exploitants de plage auront carte blanche pour choisir leur équipe (architectes, décorateurs, paysagistes) et imaginer la déco qui leur ressemble. Les bâtiments seront construits exclusivement avec des matériaux naturels (bois, verre, toile tendue), économes en énergie. Les prestations elles-mêmes, selon le cahier des charges élaboré par la commune, seront d'une exceptionnelle qualité avec une traçabilité des produits, des circuits courts, des liens avec les agriculteurs et les associations locales, pour un accueil authentique...



La ferme-relais se développe

La commune renforce sa ferme-relais grâce à un partenariat avec le Conservatoire du littoral, propriétaire de friches agricoles. Le projet du Conservatoire est en effet de reconstituer, dans l'arrière-plage, un paysage rural traditionnel conjuguant prairies, haies arborées et vignoble. Le Conservatoire tient compte du potentiel des terrains dont il doit assurer la conservation en termes de biodiversité mais aussi de paysage et d'agronomie. Leur remise en culture comportera donc une partie en vigne.

1. Quartier des Baraques. Après avoir été défoncée et amendée dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique (AB), la parcelle AI 78 (13 358 m²) est prête à être plantée. Le fermier de la commune en assurera l'exploitation (photos avant après).

2. Quartier Bistagne, il reste à défoncer le terrain en vue d'une plantation en 2019, qui sera fonction du plan prévisionnel d'exploitation de la ferme-relais.

A ces terrains s'ajoutera une parcelle défrichée, autrefois plantée en vignes (cinsaults) appartenant à un tiers et que le Conservatoire devrait acquérir. Les quatre parcelles d'environ 2,5 ha viendront abonder l'exploitation du fermier et finir ainsi d'assurer la viabilité économique de la ferme-relais. Autant de raisin bio apporté à la cave coopérative des Vignobles de Ramatuelle...



Quartier des Baraques 2016

Maraîchage différé, autres pistes possibles

En 2016, la commune avait procédé sur ses terrains de l'arrière-plage à l'abattage des arbres qui les avaient envahis, avec exploitation du bois en papeterie, énergie-bois et compost. Il était prévu de destiner ces terrains au maraîchage. Différentes raisons n'ont pas permis à ce projet d'aboutir jusqu'à présent. D'une part, les candidats au bail à ferme ont décliné la proposition communale de financer eux-mêmes la construction des bâtiments d'exploitation en contrepartie d'un engagement de la commune à les racheter en fin de bail. D'autre part, la sécheresse qui sévit depuis plus d'un an a mis en évidence la précarité de la ressource en eau du sous-sol. Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Corniche des Maures, en ce qui le concerne, n'a pas souhaité soutenir un projet de maraîchage

qui nécessitait l'établissement d'un prix agricole de l'eau potabilisée, en l'absence de réseau d'eau brute. La commune a donc décidé de confier à un hydrogéologue la pratique d'un forage exploratoire permettant de s'assurer une connaissance précise de la ressource en eau souterraine. Dans l'attente de solutions pour le développement du maraîchage (eau souterraine, réseau d'eau brute créé pour la vigne, réutilisation des eaux épurées par la station ultramoderne de Bonne-Terrasse), il a été décidé d'exploiter les terrains sous la forme traditionnelle d'une prairie à pâturer confiée à un berger intéressé. Une parcelle plus proche de la mer pourrait accueillir une expérimentation en agroforesterie, pour le développement de la production de pignons, très demandés en pâtisserie ou de chêne-liège.

Restauration des forêts incendiées

Les interventions publiques dans le domaine forestier portent essentiellement sur la Défense de la Forêt Contre les Incendies, ce qui impose des dépenses considérables en moyens d'intervention du personnel, de véhicules et aéronefs porteurs d'eau.

L'expérience a depuis longtemps déjà conduit les pouvoirs publics, et aussi nombre d'intervenants privés, à établir un lien entre protection et aménagement forestier. Il est évident qu'une forêt entretenue sera moins vulnérable face à des départs de feu. Il est non moins évident que l'entretien a un coût et qu'il doit s'appuyer autant que possible sur une recette, donc sur une valorisation économique. C'est ainsi que des organismes, tels que l'Association Syndicale Libre de la Suberaie Vairoise, regroupent des centaines de propriétaires forestiers qui entretiennent leurs forêts tout en les exploitant de façon durable dans le cadre de plans simples de gestion : liège, bois d'œuvre et bois de chauffage, plaquettes forestières, régénérations, châtaigneraies, conventions de pâturage, etc. Après l'incendie, des travaux plus conséquents de restauration devront être entrepris. Dans ce cas, seuls les propriétaires adhérents à une Association Syndicale Libre pourront bénéficier d'une aide publique.

Les forêts appartenant au Conservatoire du littoral sont orientées vers la préservation de la biodiversité. Pour ces espaces naturels, autant que possible maintenus à l'état naturel, les interventions après l'incendie seront minimales : essentiellement l'abattage d'arbres dangereux et la réalisation de fascines de branches tressées pour éviter l'érosion des sols temporairement dénudés (voir page 8).

Bien sûr, les incendies de l'été 2017 ont montré la limite des distinctions entre vocations naturelle et exploitée de la forêt. Les constats effectués n'ont fait que rappeler l'importance de coordonner les aménagements des forêts publiques et privées dans le cadre des Plans Intercommunaux de Défense et d'Aménagement Forestier. Celui de notre Communauté de communes est en cours de révision. La commune s'appuiera dessus pour mettre à jour son Plan communal de débroussaillage.



Dans le cadre de son Plan communal de débroussaillage la commune entretient annuellement les terrains communaux aux abords de la station d'épuration, de l'espace Enfance-Jeunesse Michel-Courtin, des quartiers Roques de Castellas, Roche des Fées ou Combes-Jauffret et du village.

Se protéger grâce au débroussaillage



Exemple de terrain privé parfaitement entretenu

Dans le contexte du changement climatique (aggravation de la sécheresse, fréquence des tempêtes), il est plus que jamais nécessaire de veiller à la bonne exécution des obligations légales de débroussaillage sur 50m autour du bâti situé en forêt ou à moins de 200m du massif. Cet hiver, plus de 400 lettres de sensibilisation ont été transmises par la commune aux propriétaires concernés. En 2015 et 2016, la commune, avec l'appui d'un ingénieur forestier, avait déjà expliqué à chaque propriétaire comment sécuriser sa famille et son patrimoine grâce à un débroussaillage adapté à sa situation et conforme aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015.

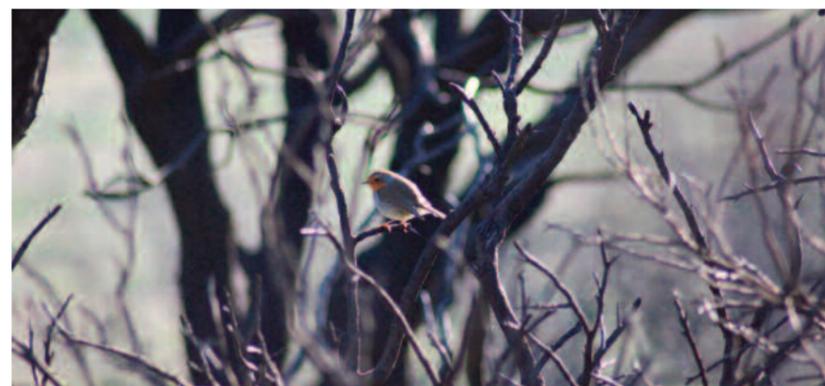
L'état débroussaillé doit être maintenu par un entretien annuel qui, lorsque les travaux ont été correctement exécutés initialement, est largement facilité. Les événements de cet été sont là pour témoigner de l'efficacité de tels travaux. En cas d'interrogation sur les obligations légales de débroussaillage, tout propriétaire peut obtenir une information utile en s'adressant à la Police municipale.



Les vignobles de La Tourraque avant et après le passage du feu



Les oliviers de La Tourraque avant et après le passage du feu



La vie revient ...

La Tourraque : "les bouleversements climatiques vont faire partie de notre quotidien"

Cinq mois après le passage du feu sur leur domaine, pour informer le public et le remercier du soutien dont ils ont fait l'objet, les exploitants du domaine La Tourraque a posté sur sa page Facebook le message suivant :

"2017 a été une année difficile, avec l'incendie de juillet qui nous a beaucoup impactés. Une partie des vignes a chauffé ou brûlé, et il faudra attendre le printemps et la repousse des feuilles pour savoir dans quelles proportions. Nous avons perdu plus de 40% de la récolte 2017, et des ruptures de stock sont donc à prévoir durant la saison. Les champs d'oliviers ont aussi souffert.

Les bouleversements climatiques vont faire partie de notre quotidien. Les agriculteurs vont devoir s'adapter à un climat capricieux, entre sécheresse, grêle, tempêtes. En ce moment, nous taillons les vignes ; pour cela, il faut attendre que les vignes soient nues, alors que les feuilles sont tombées avec un mois de retard à cause du redoux ! Il y a toutefois des signes encourageants : à la suite de la pluie, la végétation reprend doucement. Les chênes lièges refont des feuilles, l'herbe a repoussé, les bruyères repartent du pied, quelques pins montrent du vert... L'Association la Suberaie nous aide à remettre les forêts en état, dans le respect de ce qu'elles étaient avant.

Le soutien du public nous a aidés à avancer et à voir plus loin. Ainsi, c'est avec plaisir que nous abordons cette année 2018, un nouveau chapitre de notre fabuleuse vocation : Vigneron !". Dans cette optique, l'équipe de La Tourraque travaille sur quelques nouveautés : un petit musée de l'ancien temps sera proposé au public en prolongement du caveau. Il présentera des objets du quotidien et outils agricoles témoins de l'histoire du lieu.

Un vin mousseux, en blanc et rosé, verra le jour : il s'appellera "Taillat", en hommage à ce magnifique cap !





Les Vignobles de Ramatuelle font peau neuve

Cette année la coopérative vinicole, baptisée Vignobles de Ramatuelle et qui regroupe 102 associés coopérateurs, a rénové son caveau en lui offrant une façade toute neuve, revêtue d'un parement en pierre de couleur chaude, rehaussée par des feuilles de vigne gigantesques, suspendues à une structure métallique qui fait office de treille. Le nouveau décor, désormais à la hauteur de la qualité des vins proposés, a été imaginé par l'architecte Anthony Ugo (voir page 24) et s'intègre dans une réflexion de modernisation qui allie architecture et monde vinicole.

L'accueil du client a été totalement repensé, à commencer par le parking. A l'intérieur, l'espace commercial a été agrandi et revisité avec du mobilier en bois massif et en acier, des enduits à la chaux, des pierres naturelles. Les grandes baies vitrées laissent entrer la lumière. Les étiquettes des bouteilles ainsi que les visuels des "bag in

box" ont été changés. Deux nouvelles cuvées ont été créées : un rosé végan et un rosé sans sulfite. De nouveaux produits sont en vente en plus des spécialités régionales : une gamme de bière, des spiritueux, des jus de fruits, limonade et orangeade pour les plus petits. Soucieux de respecter au maximum le raisin et la qualité du vin proposé, les Vignobles de Ramatuelle se sont équipés d'appareils ultra-modernes pour son élaboration. Le quai de réception est tout en inox, les pressoirs sont pneumatiques, le filtre à tambour rotatif tourne sous vide. La nouveauté 2017 est l'utilisation de neige carbonique afin d'éviter les phénomènes d'oxydation et préserver les arômes. Les horaires également ont changé : la cave est ouverte d'octobre à mars de 9h à 12h et de 14h à 18h. En avril, mai, juin et septembre de 9h à 13h et de 14h à 19h. En juillet et en août de 9h à 19h non-stop et le dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 16h à 19h.



Art et Vignes

Depuis 2004, date de la création de la nouvelle cave avec sa salle de dégustation, son immense chai à barriques, et son grand jardin, le domaine viticole Château des Marres est également un haut lieu d'exposition d'œuvres d'art à l'intérieur et à l'extérieur. "Notre famille s'est toujours passionnée pour l'art" explique Véronique Gartich. "Nous avons longtemps travaillé en partenariat avec des galeries mais depuis trois ans nous avons créé un collectif composé de cinq artistes : trois peintres : Kollé, Pierre-Marie Brisson, Olivier Vincent et deux sculpteurs : Frédéric Bonora et Henri Garcia, qui exposent dans nos locaux en permanence. C'est une façon de les faire connaître. Aujourd'hui, nous avons un public d'habités aux expositions" explique-t-elle. De surcroît, à chaque saison un événement. Cet été, le domaine a accueilli la galerie nomade Le Container, spécialisée en art urbain. Des containers abritaient une exposition d'art contemporain et les parois extérieures se sont progressivement recouvertes de graffs, tags, pochoirs lors de performances assurées en direct par les artistes participants tous les vendredis soirs, en public et autour d'un cocktail. Sur la photo : Ariane Gartich, sa fille Véronique et sa petite fille, Marge Casar de l'équipe de l'Office de Tourisme et de la Culture et Danielle Mitelmann, adjointe à la culture, lors d'un vernissage.



Action touristique : la commune vise l'excellence



L'année 2017 a été marquée pour l'Office de Tourisme et de la Culture de Ramatuelle par l'obtention, le 17 février, de son classement en catégorie 1. Il s'agit du niveau le plus élevé correspondant, suivant les textes, à une structure "disposant d'une équipe renforcée et déployant une promotion d'envergure nationale ou internationale dans un bassin de consommation".

Mis en place par le ministère en charge du tourisme français, ce classement est en effet composé de 3 catégories différenciées par la fourniture de services de plus en plus qualitatifs. Cette démarche volontaire a nécessité un investissement important des équipes qui ont su évoluer et se former pour répondre à un cahier des charges très exigeant.

Ainsi, sous l'impulsion de la présidente Danièle Mitelmann et de la directrice Nadine Salvatico, les efforts déployés depuis plusieurs années ont été couronnés de succès avec l'obtention de la "Catégorie 1" quelques mois seulement après celle du label national "Qualité Tourisme".

Relever ces deux défis a concrètement significé pour l'Office de Tourisme, non seulement une réorganisation interne importante, mais également une montée en gamme à travers, par exemple, une plus grande amplitude d'ouverture de la structure à l'année et la possibilité de consulter les disponibilités en termes d'hébergement, ou encore la création d'un nouveau site internet trilingue et la promotion en ligne sur les réseaux sociaux.

Le classement, prononcé par arrêté préfectoral, est valable pour une durée de cinq ans. Pour se rendre compte de la difficulté de la démarche, on peut considérer ce chiffre : sur les 3 378 offices de tourisme et bureaux d'information touristiques répertoriés sur le territoire par l'Office de Tourisme de France, seuls 213 offices sont aujourd'hui parvenus à se hisser en catégorie 1.

Il s'agissait en outre d'une condition préalable obligatoire au classement de la commune en Station de Tourisme, obtenu en décembre 2017. Le classement en catégorie 1 permet également à l'Office de Tourisme de rester indépendant et ne pas être absorbé par la compétence tourisme de la Communauté de communes (voir page suivante).

Economie du tourisme : la commune est classée station de tourisme



Ramatuelle est une destination touristique connue et reconnue internationalement, mais elle est également depuis 1986 une "station de tourisme" et depuis 1979 une "station balnéaire", suivant le code du tourisme. Ces distinctions étant valables jusqu'en 2017, la commune a déposé en janvier 2017 un dossier de candidature pour conserver ce classement.

C'est par un décret du 26 décembre 2017, publié au Journal Officiel de la République française le 28, qu'a été confirmé le classement en "station de tourisme" nouvelles normes de la commune de Ramatuelle pour une période de douze ans.

C'est une distinction importante qui témoigne de la politique touristique menée par la municipalité. En effet, deux niveaux de classement sont prévus pour les communes qui s'investissent dans le développement d'une politique touristique sur leur territoire. Le premier niveau se matérialise par l'obtention de la dénomination commune touristique, le second, nettement plus exigeant, par l'obtention du label "station de tourisme".

En accordant ce classement supérieur, l'État reconnaît les efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence, au terme de l'examen pointilleux d'une candidature qui doit respecter une cinquantaine de critères complexes.

L'ensemble des services municipaux s'est particulièrement mobilisé pour œuvrer dans ce sens et permettre l'aboutissement de la demande déposée en préfecture le 24 janvier 2017.

Le succès de ces différentes démarches ne peut qu'encourager la commune à poursuivre ses efforts de recherche d'excellence et d'innovation dans le domaine du tourisme, par exemple à l'occasion de la procédure de délégation de service public balnéaire sur la plage de Pampelonne.

Nos entrepreneurs sont écoresponsables

L'architecture donne le bon exemple

« *L'architecture ne peut sauver le monde mais elle peut donner le bon exemple* » disait Hugo Alvar Henrik Aalto (1898-1976) architecte, dessinateur, urbaniste et designer finlandais. Aujourd'hui, il s'agit pourtant bien de sauver sinon le monde, du moins un monde encore viable pour l'humanité, alors que des catastrophes liées au dérèglement climatique se multiplient déjà. Dans ces circonstances, architectes et professionnels du bâtiment ont une responsabilité essentielle : concevoir et construire des bâtiments qui préservent la beauté des paysages, notre cadre de vie à tous. Mais plus encore, créer des bâtiments qui renouent avec un bon sens dont l'Humain a cru pouvoir se passer grâce à la technique : des bâtiments d'une nouvelle génération naturellement confortables et sains, qui abritent du froid ou de la chaleur sans pratiquement consommer d'énergie.

Rencontre avec Anthony Ugo, architecte à Ramatuelle

Enfant du pays, Anthony Ugo dit qu'il a grandi "dans la construction" aux côtés de son père Maurice, maître d'œuvre en bâtiment. Diplômé d'État en architecture après des études de génie civil, il installe son cabinet quartier du Colombier en 2007. Aujourd'hui, l'entreprise Ugo Architecture emploie plusieurs collaborateurs à l'année. "Notre activité touche divers domaines privés et publics. Son rôle dans la construction durable et écoresponsable est important car l'architecture est un des principaux acteurs. C'est un travail permanent de recherche, de réflexion, de découverte. Chaque projet est différent. On essaie d'être à l'écoute, de guider par notre savoir-faire et nos compétences, de prescrire des solutions de progrès". A titre d'exemple, récemment l'agence a réhabilité la cave coopérative. "Ma sœur et collaboratrice, Marine Ugo, a notamment assuré le design et l'agencement de ce nouvel espace." dit-il (voir page 18).



pendant des années on y gagne en économie et en confort." Ramatuelle encourage le développement du BEPos dans son projet de PLU révisé, en instituant un bonus de surface (plus d'emprise au sol ou plus de surface à l'étage, au choix, dans les zones UC et UP (voir page 28).

Quelles nouvelles orientations pour son entreprise ?

"L'agence souhaite continuer son travail de développement d'une architecture adaptée au site, intégrée dans son environnement et respectueuse de la nature. Elle a également la volonté de s'orienter vers la diversification de ses domaines d'intervention : elle a obtenu dernièrement un marché public portant sur la démolition et reconstruction des édifices publics de la plage de Pampelonne dans le cadre du Schéma d'aménagement. Les nouvelles constructions doivent respecter un cahier des charges précis. On se doit de trouver des solutions techniques qui regroupent esthétique, durabilité et démontabilité, dans une démarche d'éco-conception et d'éco-construction. Pour répondre à ces exigences, notamment pour les futurs postes de secours, le choix s'est porté sur un système de construction de modules tridimensionnels. Cette solution présente plusieurs des atouts recherchés : durabilité, rapidité d'exécution, maîtrise de la qualité et sécurité, impact environnemental réduit, coût optimisé. Les matériaux utilisés seront naturels et sains, bio-sourcés et recyclables" détaille-t-il.

"Une construction a un impact physique sur un site mais aussi sur la planète et en cela l'architecte a une responsabilité. On se doit d'être engagés dans une démarche éco-responsable, respectueuse et soucieuse de la nature" conclut le jeune homme.

Que pense-t-il de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune ?

"L'architecture est un métier d'échange et de partage. La mairie est à l'écoute. Tous les architectes concernés ont fait part de leurs remarques."

Et le BEPos ? (Bâtiment à Energie Positive dont le bilan énergétique global est positif et produit plus d'énergie-thermique ou électrique qu'il n'en consomme). "C'est l'avenir. Il est au cœur de la future Réglementation Thermique RT 2020. Il va devenir une obligation, le règlement du PLU accompagne le changement. Il faut arrêter d'être énergivores. Au début cela représente un surcoût (isolants, eau chaude solaire, pompe à chaleur, thermo dynamique, etc...) mais à l'arrivée et



Une maison semi-enterrée dissimulée dans la nature



Rénovation préservant l'identité d'une ancienne bergerie



Pierre Offrey et Christine Tong : ingénieurs en énergie

Ingénieurs, Conseils, Audits en Energie et Efficacité Energétique (ICA3E), Pierre Offrey et Christine Tong, sont tout cela à la fois. Cofondateurs de leur petite entreprise, ils se sont installés en avril 2017, rue Rompe Cuou, dans la maison familiale pour la réhabiliter, en faire leur lieu de vie et leur bureau, là où le père de Pierre, maçon, avait le sien. Leur activité principale est la réalisation d'études thermiques pour les nouveaux bâtiments, des études rendues obligatoires dans le cadre de la RT 2012 (Réglementation Thermique 2012), issue du Grenelle de l'Environnement, qui régleme la consommation énergétique. Ils sont en mesure de diagnostiquer la performance énergétique de tout type de bâtiment et proposent des solutions d'optimisation afin de réduire les consommations. Ils réalisent également des installations photovoltaïques et se préparent à la généralisation des bâtiments certifiés BEPos (bâtiment qui consomme moins que ce qu'il ne produit) prochaine échéance de la Réglementation Thermique, fixée en 2020.

Qui sont-ils ?

Pierre Offrey, 30 ans, a grandi entre Ramatuelle et Sainte-Maxime. Après un Bac scientifique au Lycée du Golfe, il a poursuivi des études d'ingénieur en génie mécanique à Tarbes avant d'ajuster son parcours professionnel à ses convictions. C'est en Australie qu'il a perfectionné son savoir-faire en matière d'économie d'énergie et de photovoltaïque. C'est aussi en Australie qu'il a rencontré Christine, alors en stage de fin d'étude d'énergéticienne. "Nous avons eu envie d'exploiter ce savoir-faire en France, dans le département le plus ensoleillé" expliquent les jeunes ingénieurs.



Nos entrepreneurs s'engagent

Christophe Samson : l'humain avant tout

Christophe Samson a longtemps tenu des postes de directeur des ressources humaines dans de grandes entreprises en région parisienne avant de devenir consultant et formateur dans ce domaine. En 2014, il reprend Cap Camarat Plongée et quitte la capitale pour s'installer à Ramatuelle avec sa famille. Aujourd'hui, il met son expérience de management au service d'entreprises locales tout en dirigeant le club de plongée situé aux abords de la plage de Pampelonne, au sein du Village Vacances Touristra. Il emploie jusqu'à cinq personnes en saison pour y développer les activités à destination du grand public (baptêmes de plongée, passages de brevets, exploration d'épaves, balades palmées...). Egalement formateur en secourisme de la Protection Civile du Var, Christophe assure les sessions annuelles de recyclage des employés des établissements de plage. Secouriste bénévole et présent sur des événements publics tels que le Athina Horse Show, il a contribué à l'aide aux sinistrés des incendies de l'été 2017. Très sportif, il est également membre du conseil d'administration du Tennis Club de Ramatuelle.



Nos entrepreneurs s'impliquent

L'Estable : une bonne adresse toute l'année au village

Frédéric Perrée a repris en 2014 le restaurant l'Estable, rue Victor-Léon. Depuis, avec son ami et employé Sylvain Tillard, il ne ménage pas sa peine pour permettre à l'affaire de se développer et rembourser l'avance de fonds que lui a accordée le propriétaire d'une villa à l'Escalet dont Sylvain avait auparavant la charge. Avec Frédéric aux fourneaux et Sylvain qui accueille et soigne la clientèle avec bonne humeur, le restaurant est ouvert toute l'année à midi et le soir, sauf le dimanche et le lundi. Il sert, dans un décor rehaussé de sculptures et d'objets choisis, une cuisine traditionnelle et accessible à toutes les bourses, car l'adresse est fréquentée aussi bien par les travailleurs que les habitants jeunes et moins jeunes du village et, bien sûr, par les touristes : "Nous voulons que tout le monde se sente à l'aise chez nous" soulignent-ils. Très motivés professionnellement pour animer le village, Frédéric et Sylvain s'impliquent également à titre bénévole et contribuent notamment au succès de la fête d'Halloween organisée chaque année par le Cercle du littoral.





La révision du Plan Local d'Urbanisme est arrêtée

Le Plan Local d'Urbanisme a été révisé avec la participation régulière de la commission municipale ad hoc qui depuis 2015 s'est réunie 12 fois, et au fil d'une concertation très active avec la population, les associations, la profession agricole et les architectes du canton dont la contribution a été très fructueuse.

L'objectif global de la révision était de conserver à Ramatuelle les caractéristiques d'une commune rurale authentique, de même que les attraits d'une station balnéaire dont l'originalité réside précisément dans la qualité de ses paysages naturels et agricoles.

Cet objectif s'est traduit par un projet de Plan Local d'Urbanisme qui n'étend pas les zones constructibles, mais qui est conforme à l'image de Ramatuelle : très innovant en termes de développement durable, de qualité de paysage, de biodiversité, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

En effet, selon les zones, le Plan Local d'Urbanisme révisé :

- Accompagne le développement d'une nouvelle génération de domaines viticoles par la restructuration ou la création de sièges d'exploitation sous forme de hameaux intégrés à l'environnement ;
- Organise des réponses publiques ou privées au manque de logement pour les salariés saisonniers ;
- Organise la protection des éléments anciens dans le village intramuros, et dans la zone agricole, de nouvelles possibilités de valorisation économique du patrimoine architectural à condition d'en préserver le caractère pittoresque ;
- Maîtrise la densification du parc habité par une protection des arbres et la limitation à des rez-de-chaussée sur 90% des emprises bâties ;
- Soutient l'essor des bâtiments de nouvelle génération, en accordant des bonus aux bâtiments à énergie positive (R+1 sur

20% au lieu de 10% du bâtiment ; + 20% d'emprise au sol) ;

- Permet d'adapter les bâtiments au changement climatique en aménageant des terrasses accessibles avec toitures parasols ;
- Protège les réservoirs de biodiversité, y compris en mer, les corridors écologiques le long des cours d'eau et ruisseaux et une part de nature en ville dans les zones urbanisées ;
- Prévient les inondations et réduit leurs impacts en organisant la perméabilité des sols et la rétention des eaux de pluie dans les zones urbaines et par l'interdiction des remblais sur les terrains situés à moins de 20m d'altitude.

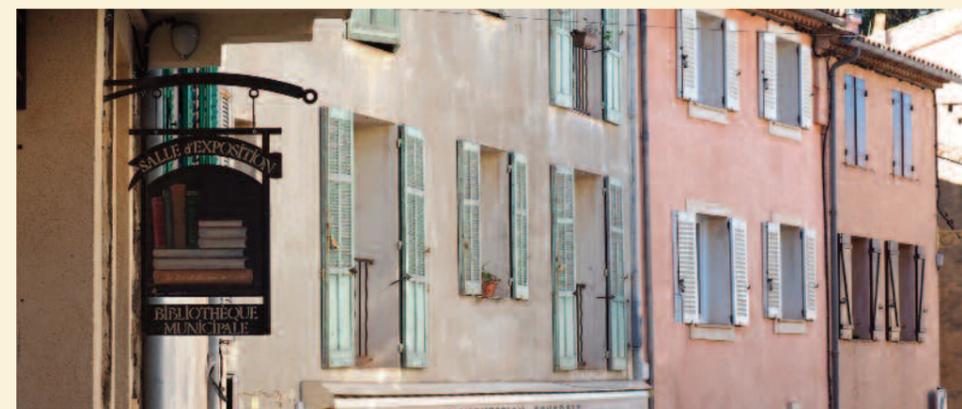
Le projet finalisé en 2017 a été arrêté par délibération du Conseil municipal le 30 janvier 2018. Il sera soumis à une enquête publique dans le courant de l'année.

Un PLU innovant

Le projet de plan local d'urbanisme révisé accompagne l'émergence d'une nouvelle génération de bâtiments adaptés au changement climatique, avec dans les zones UC et UP :

- Des toitures terrasses accessibles pour retrouver la tradition méditerranéenne des espaces habitables en plein air, le jour, la nuit,
- Des sur-toitures pour des bâtiments naturellement plus frais en été,
- Des bonus aux bâtiments à énergie positive : en surface à l'étage ou en emprise au sol.

Projet de Règlement Local de Publicité des enseignes et pré-enseignes : où en est-on ?

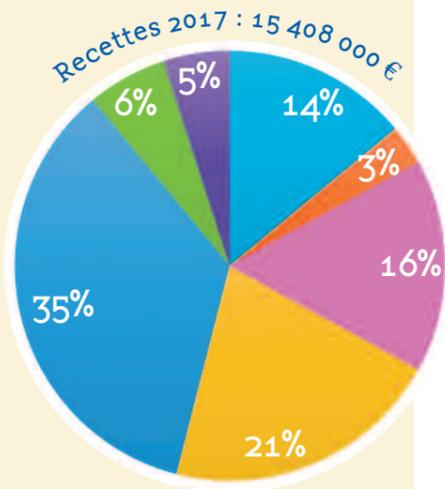


En 2015 le Conseil municipal a décidé l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité. Après une période de concertation organisée auprès du public pendant toute l'élaboration du projet, des réunions publiques et avec les acteurs du territoire les plus concernés (professionnels, commerçants, artisans, agriculteurs, associations de protection de l'environnement...) se sont tenues. Les objectifs du règlement ont été définis et arrêtés comme suit, lors du Conseil municipal du 30 janvier 2018 :

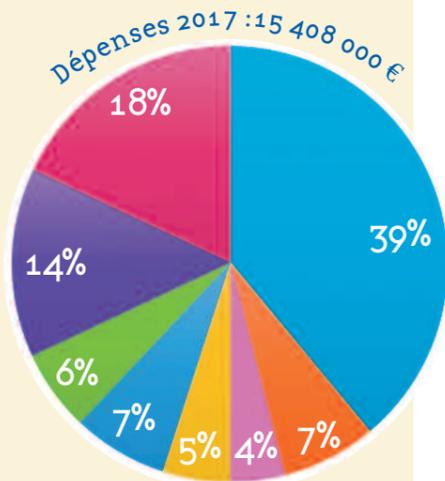
- 1 Conserver aux paysages de la commune un caractère pittoresque, tout en autorisant une signalisation efficace des services et des activités économiques, notamment agricoles et touristiques ;
- 2 Protéger plus particulièrement les paysages emblématiques qui concourent à l'image de marque du terroir viticole et de la station de tourisme ;
- 3 Protéger plus particulièrement les abords des principaux axes de circulation que sont les routes départementales ;
- 4 Protéger la plage de Pampelonne et ses abords en favorisant une intégration optimale des enseignes et préenseignes dans le site ;
- 5 Favoriser une qualité spécifique des enseignes au village ancien, en harmonie avec la qualité du patrimoine architectural, de façon à renforcer l'attractivité du site.

Le dossier complet, son rapport de présentation, son règlement et ses annexes ont été transmis à la Préfecture et seront soumis à enquête publique courant 2018.





- Excédent reporté et autofinancement
- Dotations de l'État
- Subvention et participation
- Produits de l'exploitation
- Impôts communaux
- Taxes et impôts directs
- Emprunts



- Services généraux
- Sécurité
- Enseignement
- Sport et culture
- Enfance et jeunesse
- Environnement
- Voirie et bâtiment
- Actions économiques et touristiques



Acquisition d'une machine à nettoyer la plage

Section fonctionnement : 12 383 500 €		Section investissement : 3 024 500 €	
Produits d'exploitation 3 207 350 €	25,90 %	Frais de personnel 5 082 000 €	41,04 %
Impôts communaux 5 496 000 €	44,38 %	Prélèvement pour investissement 881 500 €	7,12 %
Dotations de l'État, subventions et participations 2 225 294 €	17,97 %	Intérêts des emprunts 357 450 €	2,89 %
Impôts indirects et taxes 925 000 €	7,47 %	Charges de gestion 2 274 250 €	18,37 %
Excédent année 2016 529 856 €	4,28 %	Travaux et services 2 892 000 €	23,35 %
		Subventions diverses 896 300 €	7,23 %
Recettes		Dépenses	
FCTVA, TLE, subventions, aliénations, participations 717 112 €		Travaux (total) 1 152 282 €	
Autofinancement (total) 1 557 388 €		Travaux : bâtiments, installation, études, 691 482 €	
Autofinancement : prélèvements sur recettes ordinaires 881 500 €		Travaux : voirie et réseaux 460 800 €	
Autofinancement : excédent de fonctionnement capitalisé 675 888 €		Acquisitions mobilières 514 670 €	
Emprunts prévisionnels 750 000 €		Capital des emprunts 848 380 €	
Recettes		Dépenses	
	23,71 %		38,10 %
	51,49 %		22,86 %
	29,14 %		15,24 %
	22,35 %		17,02 %
	24,80 %		28,05 %
			16,83 %

Recettes de fonctionnement :

Les hausses :

- Produits de services, domaine et vente (+22%)
 - Concessions plages
- Impôts et Taxes (+8%)
 - Taxe de séjour
 - Taxe additionnel et droit de mutation

Les baisses :

- Dotation et Participation (-15,26%)
 - Dotations de l'État - DGF (Dotation Générale de Financement)

Dépenses de fonctionnement :

- Charges de personnel (+0,38%)
- Charges de gestion courante (+7,98%)
 - participation au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours du Var)
 - subventions aux associations
- Charges exceptionnelles (+129%)

Ces charges sont compensées par des baisses de nos dépenses dans cette même section de fonctionnement :

- Charge à caractère général (-5,09%)
 - électricité
 - vêtements
 - autres matières et fournitures
 - contrats de prestation de services
 - entretien des terrains
 - entretien du matériel de transport
- suite à l'acquisition ces dernières années de matériel neuf
 - frais liés aux contentieux



Création d'un panneau commémoratif Espace Enfance-Jeunesse Michel-Courtin

Bilan de l'année 2017

Poursuivant le cap que l'équipe municipale s'était fixé il y a maintenant 4 ans et les projets pour lesquels elle a été élue, malgré une année 2017 atypique (élections, désengagement et incertitudes des conséquences des réformes de l'État sur la taxe d'habitation par exemple, normes et obligations incombant aux collectivités toujours plus contraignantes), la ville a proposé un budget prudent mais ambitieux.

Les chiffres présentés en page 32 se sont transformés en actions et en travaux et se sont concrétisés par des rénovations de bâtiments publics, par des routes embellies, des acquisitions, des services publics renforcés et des études préalables pour des travaux qui verront le jour l'an prochain.

Globalement notre budget primitif 2017 est construit de la façon suivante

Dépenses / Recettes de Fonctionnement : 12 383 k€ (+0,47%)

Dépenses / Recettes d'Investissement : 3 024 k€ (-27,74%)

(comparé au budget primitif 2016)

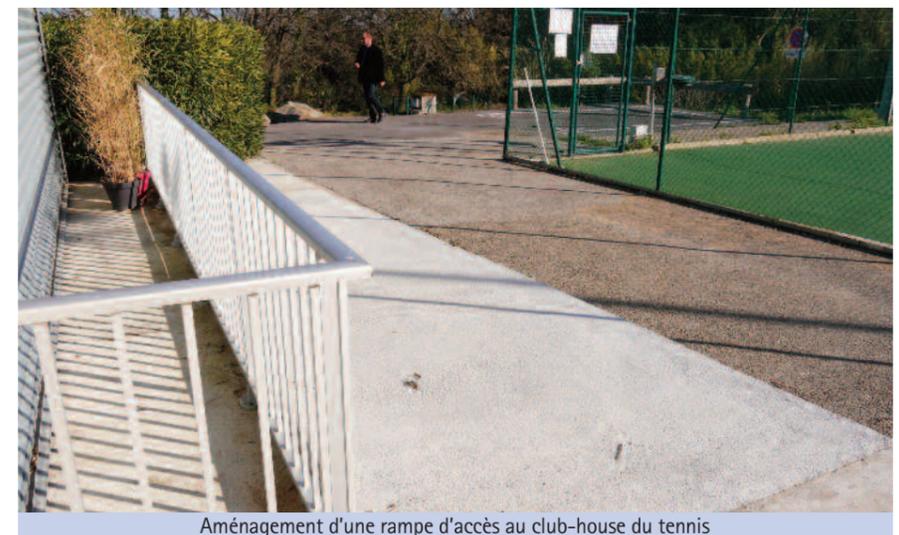
Dépenses / Recettes de Fonctionnement : 12 325 k€

Dépenses / Recettes d'Investissements : 4 185 k€

Précisément, grâce aux chiffres issus du Compte Administratif 2016 (CA) et du Compte Administratif prévisionnel 2017, nous constatons des hausses de nos dépenses de fonctionnement subies ou souhaitées.

En section investissements, les études ou travaux suivants ont été réalisés en 2017 :

- Elaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité,
- Travaux de voirie secteur Bonne Terrasse (tranche 2/3), chemin des Moulins de la Mer,
- Poursuite de la préparation de nos futures parcelles maraîchères, (voir page 15)
- Sentier pédestre reliant le village au lotissement des Combes-Jauffret et consolidations de murs en pierres sèches,
- Aménagements des locaux du service culture de l'Office de Tourisme et de la Culture dans le cadre de l'obtention du classement "Station de tourisme", mise aux normes de la salle d'exposition ...
- Achat de la 2nde machine à nettoyer le sable, d'une épareuse, d'un quad et de 2 bateaux pour la surveillance des plages et autres matériels visant à les sécuriser (pad-dle rescue, défibrillateurs ...)
- Création d'une cuisine pour le réfectoire du Centre Technique Municipal,
- Poursuite des travaux liés à la mise en accessibilité des bâtiments communaux (Accueil de loisirs, Cercle du littoral, annexe de l'Espace Albert-Raphaël, boulangerie ...),
- Suite et fin du déploiement de la vidéo protection,
- Matériels et mobiliers pour nos services (four, armoire réfrigérée, support de verbalisation électronique, outils informatique, débroussailleuses, chariots de service ...),
- Panneau commémoratif Michel-Courtin,
- Etude de la future Maison de santé.

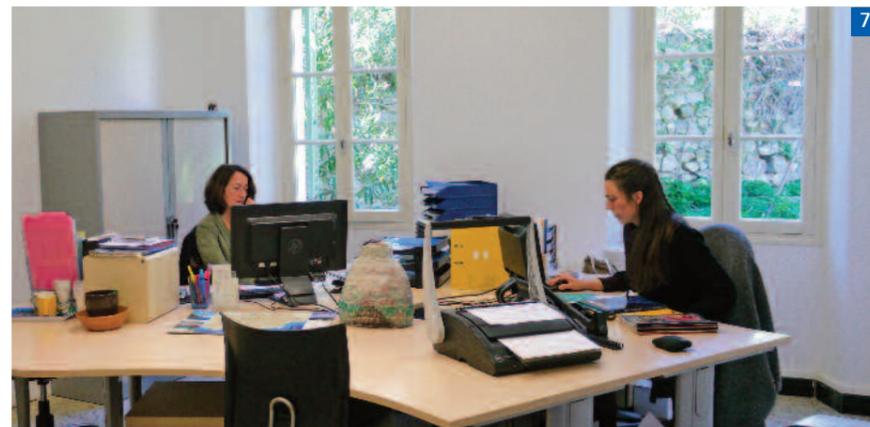
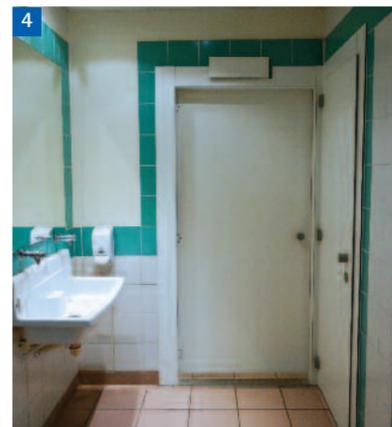
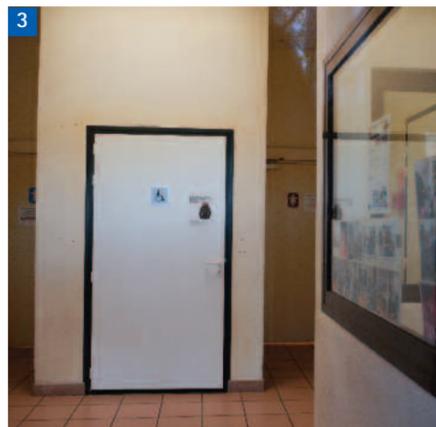


Aménagement d'une rampe d'accès au club-house du tennis

1



1 . Poursuite des travaux de voirie secteur Bonne-Terrasse - Enfouissement des lignes - Passage piéton protégé. 2 . Travaux de voirie chemin des Moulins de la Mer. 3 et 4 . Travaux dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les bâtiments et équipements communaux. Ici : toilettes et vestiaires du dojo. 5 et 6 . Réhabilitation du chemin piétonnier reliant le quartier des Combes-Jauffret au village. 7 . Aménagement des bureaux du service culture de l'Office de Tourisme et de la Culture, au-dessus de la salle Le Garage, avenue Georges-Clemenceau. 8 . Réfection de la cuisine du Centre Technique Municipal du village.



Une nouvelle adresse : 261, chemin des Combes



Comme prévu, la procédure d'attribution des logements locatifs s'est déroulée durant le premier semestre et, au mois de décembre, quarante familles se sont installées. Courant 2018, ce sera au tour des acquéreurs en accession aidée à la propriété et des acquéreurs à prix maîtrisé d'investir la totalité des 103 appartements qui composent l'éco-hameau des Combes-Jauffret, situé au 261 chemin des Combes (fin décembre il restait 8 appartements à vendre).

Vivre sainement

Dans ce hameau où les voitures sont exclusivement garées sous les bâtiments, il existe une "salle de vie" pour que les habitants se retrouvent et une laverie commune. Les appartements ont été conçus par la société d'Habitation à Loyer Modéré Immobilière Méditerranée et la société coopérative d'intérêt collectif Urbancoop pour procurer le meilleur de ce que l'on attend d'une maison. Construits avec des matériaux sains et naturels, fortement isolés, naturellement ventilés, économes en énergie et en eau, les bâtiments sont munis de panneaux solaires. Le projet a obtenu le certificat "Bâtiment Durable Méditerranéen" niveau "Or" au stade de sa conception. Mais ce projet ne pourra réussir pleinement que grâce à l'implication de chacun de ses habitants !

**Sur une proposition des opérateurs et par sa décision du 26 juillet 2017, le Conseil municipal a voulu élargir la gamme de solutions pour répondre au besoin de résidence principale, particulièrement en direction des familles : les logements en accession non aidée sont désormais éligibles au régime de défiscalisation de la "loi Pinel".*

Vivre ensemble

La commune, pour sa part, entretiendra les voies, espaces verts et équipements publics, qui resteront ouverts à tous : la placette et ses jeux pour enfants, la voie d'accès et sa boucle interne réservée aux piétons, les aires de stationnement à l'air libre pour visiteurs ou véhicules utilitaires. Les candélabres et bornes lumineuses à très faible consommation sont étudiés pour ne pas polluer le ciel nocturne. La liaison piétonne permet d'accéder à pied au village, en 15 minutes... Dans le courant de l'année 2018, la commune mettra à la disposition de ceux qui seront intéressés le terrain des futurs jardins partagés.

Déclaré d'utilité publique, l'éco-hameau des Combes-Jauffret est exclusivement destiné à la résidence principale de propriétaires occupants ou des locataires de la partie en habitation à loyer modéré. Il est composé de 103 logements : 40 % en Habitation à Loyer Modéré (HLM), 30 % en accession aidée à la propriété et 30 % en accession non aidée mais à prix maîtrisé*.

Au moment où nous imprimons ces pages il reste 6 appartements à vendre (5 T4 et 1 T2) en accession non aidée à la propriété.



1 . Le bâtiment H début 2017. 2 . Les bâtiments H et G fin 2017. 3 . L'hôtel à insectes créé par le gardien et les habitants. 4 . La salle de vie, un lieu de rencontre et de partage. 5 . Nos compagnons à quatre pattes n'ont pas été oubliés.



Christian Travan, gardien philosophe

"Un vendredi de décembre, une mini pelle avait la roue avant bloquée par deux racines qui dépassaient à peine du sol. Nous avons pioché pour extraire la souche et nous avons découvert que ses racines n'en faisaient qu'une. La souche de cyprès, découverte sous la parcelle destinée à devenir la placette du hameau sera mise sur un socle car en Chine, le cyprès est le symbole de la longévité et du renouveau et c'est ce que je souhaite pour l'éco-hameau des Combes-Jauffret" a expliqué Christian Travan, gardien du site. Il est le premier à s'y être installé, le 5 décembre, avant l'arrivée de la première vague de locataires dans les bâtiments B, C, D et E qui se sont tout d'un coup animés. Recruté par Immobilière Méditerranée du groupe 3F, ce titulaire d'un Brevet Professionnel Agricole en jardins et espaces verts a pour mission principale la gestion du patrimoine de 40 logements sociaux et devrait ultérieurement être chargé des parties communes des autres logements. Il assure l'entretien des lieux, résout les problèmes techniques et supervise les réparations dans les meilleurs délais. Il veille à l'application des règles d'habitation et répond aux questions dans son espace d'accueil qui est ouvert tous les jours de 16h à 17h. Au-delà, son objectif est de créer une énergie pour rassembler les habitants autour de projets communs comme les jardins partagés, les bacs à compostage, les hôtels et abris à insectes. Car la valorisation des matériaux est une autre de ses précieuses compétences. "Tout ce qui est appelé à être détruit est mis en valeur car rien ne se crée, tout se transforme" dit-il. Un défi qu'il peut relever au quotidien durant cette période de fins de travaux.



"Art Pampelonne"



Art contemporain à la plage

Du 29 juin au 2 juillet, sur l'emplacement où s'était déroulé quelques jours plus tôt le Longines Athina Onassis Horse Show, une immense tente a été montée pour accueillir les œuvres proposées par vingt-cinq galeries internationales d'art contemporain, parmi lesquelles deux galeries françaises : la galerie Navarra et la galerie Mitterrand. L'artiste franco-américaine Niki de Saint-Phalle, célèbre pour ses sculptures féminines, voluptueuses et sensuelles, les "Nanas", était mise à l'honneur à l'entrée de l'exposition ainsi qu'une oeuvre de Keith Haring. L'événement était organisé par une jeune New-Yorkaise, Daria Brit Greene, ci-dessous photographiée avec le maire Roland Bruno, pendant une interview par Global TV, le jour du vernissage. Amateurs d'art, collectionneurs ou simples curieux ont pu arpenter en toute fraîcheur et quiétude, cet incroyable déploiement d'art plastique, peintures, sculptures, photos, œuvres parfois singulières comme la série Ellipsoid de l'artiste japonais Yoshiyuki Miura (photo ci-contre) qui a attiré l'œil des visiteurs.



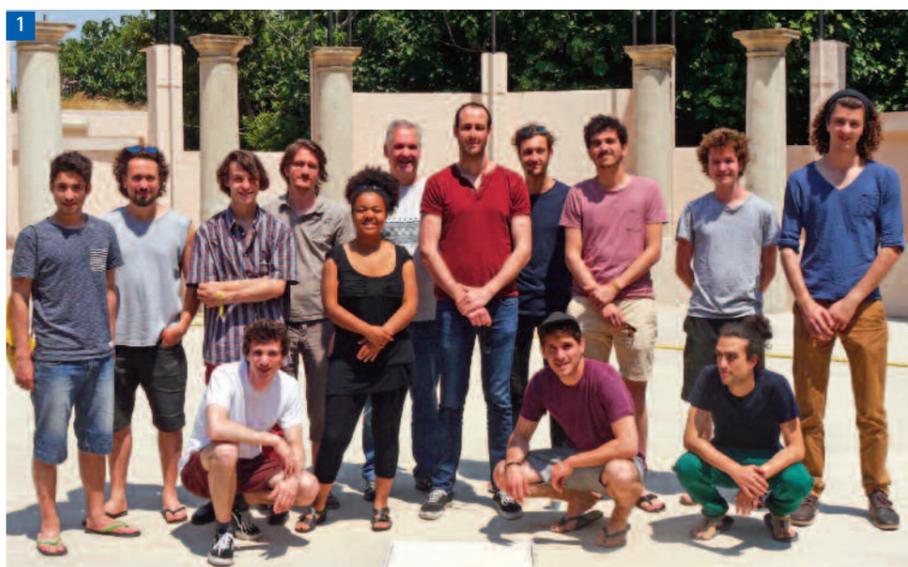
La Robe à l'envers



La Robe à l'envers : naissance de la troupe de théâtre

Dans le cadre de l'association La Robe à l'envers dirigée par Elena Bosco, comédienne et marionnettiste, 2017 a vu la naissance d'un groupe de théâtre pour adultes créé sous la direction artistique de Flore Hofmann, enseignante et metteur en scène. Au mois de mai, le groupe a dévoilé ses talents en présentant quelques impromptus dans la salle Le Garage où Elena Bosco avait exposé le travail qu'elle a effectué avec les enfants de l'Accueil de loisirs : des pièces de maisons miniatures, réalisées dans des cagettes dont on pouvait écouter les histoires enregistrées (photos 3, 4, 5, 7). Au mois de juin le groupe a lu des textes du recueil de poèmes "Dehors" consacré aux sans-abris (photo 6). A partir du mois de septembre, les dix personnes de la troupe (photo 1) se sont réunies en atelier le premier dimanche de chaque mois pour bâtir un spectacle basé sur des textes d'auteurs contemporains, qu'elles joueront gratuitement "chez les gens". Fin novembre, les acteurs en herbe ont donné un prometteur avant-goût de ce spectacle dans la cave du château place Gabriel-Péri (photo 2).

Jazz à Ramatuelle



La couleur du Jazz

Lors de l'assemblée générale annuelle, le président Denis Antoine a présenté un bilan très positif de l'année 2017 pour Jazz à Ramatuelle, tant pour les événements organisés durant l'année que pour le festival d'été (voir page 58 et 59). Rappelons que rien ne pourrait se faire sans la fidèle équipe de bénévoles, l'engagement, le savoir-faire, la passion et la ténacité du président. Il a notamment rappelé la réussite des événements hors saison : les mini concerts de découverte du jazz donnés auprès des enfants de la crèche et de l'Accueil de loisirs (photo 3) et celle des trois jours de l'Ascension pour le Jazz. Cet événement rassemblait pour la deuxième année consécutive, au mois de mai, trois formations de jeunes compositeurs de moins de 25 ans (photo 1) : Oscar Siffritt quintet, Phasm (photo 4) et Buckshot Gala (photo 5). Les trois jours de concerts ont été couronnés par la venue de l'organiste Laurent Coulondre, Victoire du Jazz 2016 photo 2). L'exposition des œuvres colorées d'Erwan Gauthier (photo 6) proposée au mois d'août salle du Château, est désormais prêtée sur d'autres lieux de jazz.

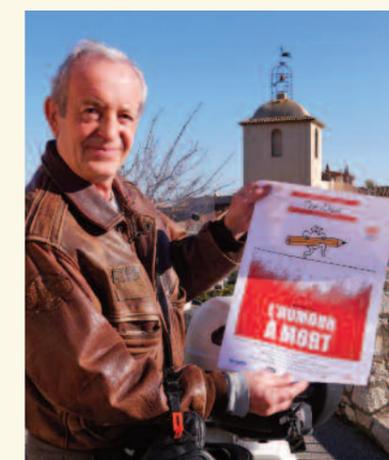


Le Crayon



Un bon coup de crayon

Tout comme le président de Jazz à Ramatuelle, Alexandre Faure, président du Crayon, association de défense de la liberté d'expression par l'illustration soutenue par la commune, a présenté un bilan très positif de l'année 2017, rappelant notamment le succès de l'exposition itinérante "Le FN au bout du crayon" qui rassemble 158 dessins humoristiques et qui a fait escale à l'Espace Albert-Raphaël (photos 1 et 5). Le concours de dessin destiné aux écoliers sur le thème du bien vivre ensemble a donné lieu à une exposition salle Le Garage. Les élèves du CE1 au CM2 du groupe scolaire Gérard-Philippe y ont participé (photos 2 et 4). Un prix républicain a été remis au jeune Txmisto Pavia (photo 3) pour son interprétation des notions de Liberté, Egalité, Fraternité. Les autres lauréats sont : Romane Renou, Alicia Bajor, Lola Przeor et Alycia Kedzierska, dont le dessin a fait l'objet de l'affiche. Une soirée ciné-débat autour du film "L'Humour à mort" de Daniel et Emmanuel Leconte qui revient sur les jours difficiles de l'après Charlie (photo 5), a permis d'échanger sur le thème du droit à la satire et à la caricature. Un très beau site internet, nourri d'articles de grande qualité toute l'année, contribue également à faire connaître l'association au delà de Ramatuelle et à conforter sa crédibilité auprès des dessinateurs de presse.



Les expositions

Une palette d'artistes

Tout au long de l'année l'équipe de l'Office de Tourisme et de la Culture, présidé par Danielle Mitelmann, adjointe au maire, déléguée tourisme, culture et patrimoine et dirigé par Nadine Salvatico, veille aux expositions se tenant dans la salle municipale Le Garage.

En voici une sélection. Jean Clerté artiste peintre et Alain Dufour spécialistes des Arts Premiers (1). Les grands formats de Daniela Grosse (2 et 3). Les Artistes à Ramatuelle (4). La rétrospective Juliane Schack qui fêtait ses 90 ans (5). Hommage à Jean-Claude Brialy (6). Jacques di Sarro et ses aquarelle (7). Le safari paléo-photographique de Luc Schneider (8). Les artistes à Ramatuelle sur le thème de la mer (9). Les collectionneurs du village (10). Valérie d'Onofiro (11) et Coby Hurtak (12) ont exposé, quant à elles, Galerie des Cigales.



Jacques Bachelet nous a quittés

Le très apprécié président de la section Beaux Arts du Foyer rural, artiste lui-même, avait participé à l'exposition du groupe au mois de mars. Il était également passionné d'informatique et vice-président du club. Il est décédé le 6 octobre.



Une page de l'histoire du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Rostropovitch-Landowski s'est tournée lors du dernier Conseil syndical qui a rassemblé fin décembre les représentants des sept communes qui le portaient dans le cadre du Syndicat à Vocation Unique du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez, sous la présidence de Roland Bruno. Ce même Conseil syndical a voté le transfert du Conservatoire vers la Communauté de communes au sein de la compétence Enseignement de la musique et de la danse, à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce transfert permettra désormais l'accès à cet enseignement artistique de grande qualité aux administrés des douze communes du Golfe. 759 élèves ont fréquenté l'établissement en 2017 et tout au long de l'année l'Espace Albert-Raphaël et le Théâtre de verdure ont accueilli les élèves de l'orchestre d'harmonie lors de la cérémonie des vœux ou la fête de la Sainte-Cécile et ceux du département danse jazz et danse classique, lors des magnifiques galas présentés fin juin.



Les animations

10 bougies pour Les Arts du Rire

Il y dix ans, Véronique Barbe et Les Arts du Rire programmaient leur première soirée en partenariat avec l'Office de Tourisme et de la Culture de Ramatuelle. Le 21 septembre, la soirée anniversaire a fait salle comble à l'Espace Albert-Raphaël avec dix artistes à l'affiche. Au-delà de cet anniversaire, dans le cadre de ce partenariat, quatre autres soirées d'humour ont été données à l'Espace Albert-Raphaël.



Soirée d'anniversaire



Pierre Aucaigne



Cactus Comedy



Anthony Joubert et ses musiciens

Animations à l'Espace Albert-Raphaël

La salle polyvalente de l'Espace Albert-Raphaël accueille de nombreux événements parmi lesquels en 2017 : un week-end salsa, la conférence de Lydia et Claude Bourguignon spécialistes de la microbiologie des sols, le concert Ceiltika avec Marina Blanc.



Musiques au square

Les concerts gratuits du square Jean-Pierre Oliver tous les jeudis soir du mois de septembre remportent chaque année de plus en plus de succès. Cette année, tradition, originalité, jazz, swing, blues, jazz manouche, chanson française ou reprises de variétés étaient au programme avec Joulik, Lady and jazz, Cléa et Jérémy et Un nerf de swing.



Concerts plage de l'Escalet

Du 3 juillet au 28 août, tous les lundis soir, les concerts gratuits ont fait la joie des habitués, des touristes, des familles venues pique-niquer en nombre, à la tombée de la nuit. Cette année, l'Office de Tourisme et de la Culture a programmé des musiques actuelles, blues, pop, rock des années 60, 70, reggae, latin jazz ou R'n'B avec les Voix du soleil, Tag pop et soul, Bad dog rock, Espresso latin jazz, Dr T. Bones, The Unamed fellings, Blue Garden et Marius limousine.



Les animations



La vie en rose

Organisée par le Syndicat des jeunes agriculteurs, la journée Rose de Provence, s'est déroulée place de l'Ormeau le 20 juillet à l'heure de l'apéritif. Le principe ? Dégustation offerte, rencontre avec les viticulteurs locaux et animations pour les enfants. Le tout sur fond de musique provençale assurée par les Fifres et tambours de Saint-Tropez.

Le village à l'heure médiévale !

Pour la fête de la Saint-André, les 25 et 26 août, le village a fait un retour au Moyen-âge qui a remporté beaucoup de succès. Un campement médiéval et viking s'est installé sur la place de l'Ormeau animée de musique, théâtre de rue, danses et jongleries, d'ateliers pour les enfants, de démonstration d'entraînement et déambulations costumées. A l'heure de l'apéritif, rosé et anchoïade offerts aux parents et, pour les enfants, deux petits manèges ainsi qu'un château gonflable étaient proposés. Un repas médiéval préparé par le restaurant Le Cigalon, a été servi sur réservation.



Musiques en Liberté, culture et partage

Toute l'année, dès que la météo le permet, l'association Musiques en Liberté, organise sur les restanques en contrebas du Théâtre de verdure, des "Vies de greniers" musicaux très conviviaux. Aux beaux-jours, Ramatuelle fait son cinéma avec l'Espagne pour thème et Ramatuelle monte le son avec la venue des groupes français Sinsemilia et Debout sur le Zinc.



Animations durant l'été

Tout l'été l'Office de Tourisme et de la Culture organise le mardi soir au village, des animations pour enfants, notamment des spectacles et des ateliers créatifs. Les jeudis en début de soirée, le nouveau concept de "musique au balcon de la fontaine" a beaucoup plu, avec une programmation éclectique : jazz, musiques traditionnelles, folk, latino-américaines...



Les traditions

Cercle du littoral

Claude Clérici présidente

Le Cercle du littoral organise toute l'année, janvier excepté, des fêtes récurrentes : carnaval (2), pin de mai (4), petit train de Noël, Halloween, Saint-Dindon (3) et depuis deux ans le repas des Dindonnettes (5), mais également des soirées thématiques de toutes sortes, pourvu que chacun y trouve chaleur, amitié, convivialité. Au mois de mars, le président Frédéric Comba a passé la main à Claude Clérici qui a ajouté à la liste d'activités le traditionnel gros soupa de Noël. (1)



Tradition portugaise, Notre-Dame de Fatima



La communauté portugaise du Golfe de Saint-Tropez a célébré le 13 mai, le centenaire des apparitions de la vierge à Fatima. La messe, entièrement dédiée à Marie était ponctuée de chants en portugais. Les enfants, en costumes traditionnels, ont interprété l'histoire des trois petits bergers : Francisco, 9 ans, Jacinta 7 ans, et Lucia 10 ans, qui ont témoigné d'apparitions de la Vierge. Après la communion, la représentation de la Vierge a été portée à travers le village pour une procession éclairée de lampions et de bougies que les habitants de l'avenue Georges-Clemenceau avaient déposés à leurs fenêtres. En fin de procession, comme le veut la tradition, la foule a sorti les mouchoirs pour dire au revoir à la vierge, jusqu'à l'année prochaine.

Les Nuits classiques

Petites musiques de nuit

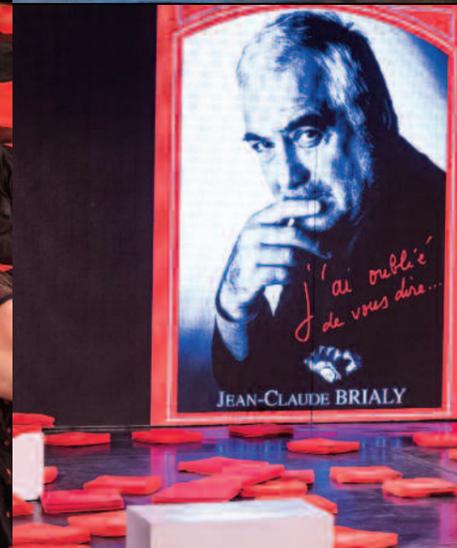
Sous la présidence de Jacqueline Franjou, les trois soirées des Nuits classiques de Ramatuelle ont permis à l'orchestre philharmonique de Nice de fêter ses 70 ans sous la direction de Laurent Petitgirard, également directeur artistique de l'événement culturel. Deux grandes dames du classique ont complété le programme : la cantatrice Natalie Dessay et la pianiste Anne Queffelec.





Festival du bonheur

Grâce au travail de la présidente Jacqueline Franjou et du directeur artistique Michel Boujenah, le 33^{ème} Festival de Ramatuelle a une fois encore atteint son objectif de distraire et de faire rêver fixé par Jean-Claude Brialy, dont les dix ans de la disparition ont été célébrés tous les soirs de cette édition. Au programme cette année : Philippe Caubère et Bac 68, Andréa Bescond avec son poignant spectacle Les chatouilles ou la danse de la colère, Julien Doré avec Juliette Armanet en première partie, Le clan (des corses), Politiquement correct avec Thibault de Montalembert, L'éveil du chameau avec Barbara Schulz et Pascal Elbé, Véronique Sanson, Michel Jonasz avec Manu Katché, A droite à gauche avec Francis Huster et Régis Laspalès, plateau d'humour avec Alex Vizorek, Nadia Roz, Tomas Wiesel, Les coquettes et Vérino et le seul en scène de Michel Drucker.



Jazz à Ramatuelle

Du 16 au 20 août, Jazz à Ramatuelle a tenu ses promesses avec Lisa Simone en ouverture qui a accueilli le jeune Gauthier Toux Trio en première partie, repéré lors de la première édition d'Ascension pour le jazz. Trois pianistes ont occupé la scène et enflammé le public : Yaron Herman (Trio), Michaël Wollny (Trio) et une légende de la scène française : René Utreger (Quintet). Enfin, la jeune chanteuse Lou Tavano a créé la surprise.





Les peintres dans la rue

Proposée par la section Les Artistes à Ramatuelle du Foyer rural, présidée par Pierre Falcou, lui-même artiste, la journée "Les peintres dans la rue" est chaque année organisée en début de saison pour permettre aux participants de bénéficier d'une belle lumière et du fleurissement du village : unique sujet du concours. Ouvert à tous, il accueille toutes générations d'artistes, débutants ou peintres confirmés : chacun se pose quelque part dans le village une journée entière pour réaliser un tableau qui entre en compétition à l'heure de l'apéritif, salle Le Garage. Cette année le grand prix a été remporté par Xavier Aleksic et le prix junior par Aïda Camara.



Conchita Coussanes Femme bénévole en milieu rural 2017

En 2017, Conchita Coussanes a été récompensée par la Fédération française des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, pour son investissement de près de vingt ans auprès du monde associatif du village. Entrée comme membre en 1999 au Foyer rural des jeunes et d'éducation populaire de Ramatuelle, Conchita est présidente une première fois de 2001 à 2005. Très sportive, elle adhère au club de gymnastique et de VTT en famille. Également membre du Comité de jumelage Ramatuelle-Samatan depuis 2002. Elle reprend la présidence du Foyer rural en 2009. A ce titre elle veille à la bonne marche des 16 sections que compte le Foyer et ventile la subvention que lui accorde le Conseil municipal. Avec les membres de son bureau, elle organise tous les ans le loto du Téléthon et le loto du village. Cette été, elle a orchestré une collecte pour venir en aide aux familles Brun-Craveris touchées par les incendies.



Michèle Magnetto a fêté sa vingtième assemblée en tant que présidente de la section gymnastique du Foyer rural. Elle a qualifié la saison 2016-2017 de "parfaite pour une présidente". La section qui existe depuis 36 ans a également rendu hommage à Solange et Michel Courtin, tous deux disparus cette année. "Pendant des années ils ont fait partie du noyau fidèle de la gymnastique" a-t-elle rappelé.



L'Avioun est un club de passionnés d'aéromodélisme (avions, hélicoptères, drones) mené depuis onze ans par son président Michel Gaiddon. Les 23 adhérents fabriquent pour la plupart leurs avions chez eux avant de venir les faire décoller sur la piste du terrain de 4 ha mis à la disposition du club et entretenu par la commune, du côté de Bonne-Terrasse.



Le club informatique évolue avec son temps : "Nos accords avec la mairie nous permettent l'acquisition chaque année d'un ordinateur neuf qui vient équiper la salle d'informatique de l'école mise à notre disposition. Mais aujourd'hui les membres viennent avec leurs portables personnels" a constaté le président Gérard Callès.

Des associations patriotiques impliquées



Lors de l'assemblée générale du Comité local du Souvenir français, la présidente Odile Truc a reçu la médaille d'argent correspondant à 10 ans de service des mains du délégué départemental Alain Illich, en présence du représentant de zone, Pierre Mathieu et de la première adjointe, Patricia Amiel.

Georges Franco, président des Anciens combattants et victimes de guerre, met toujours un point d'honneur à rendre vivante la réunion annuelle du mois de février qui rassemble la vingtaine d'adhérents en y invitant les présidents ou représentants des autres associations patriotiques locales : les Anciens Marins, le Souvenir français, l'UNC, la FNACA, les anciens d'Indochine... et le maire.

Il a rendu hommage aux anciens combattants récemment disparus : Daniel Ponnelle et Ernest Dauphin.



Amicale du personnel communal



Présidée par Micaël de Sousa, chaque année, l'Amicale du personnel communal offre aux enfants un spectacle de Noël à l'issue duquel apparaît le père-Noël, les bras chargés de cadeaux.

Lou Mèstre André Teyssier s'en est allé



André Teyssier s'est éteint au mois de décembre dans sa 92^{ème} année. Mèstre de la langue provençale, président de l'association de l'Escolo dei mantenèire pouvençau, il a beaucoup œuvré pour transmettre la langue, au Plan-de-la-Tour où il vivait et à Ramatuelle où il a vécu dix ans. Il était un ardent défenseur des traditions : la fête du vin cuit ou le gros soupa de Noël organisé chaque année dans son village ou encore les Rois en janvier, les crêpes pour la Chandeleur, la daube de sanglier en mars, l'aïoli au mois d'avril et la bouillabaisse de mois de juin avec une partie de campagne. Figure de la Provence, avec son allure à la Frédéric Mistral et un air espiègle, il venait tous les lundis soir salle du Baou retrouver ses élèves. Il a dispensé ses cours jusqu'à son dernier souffle.



André Teyssier et ses élèves lors de l'assemblée générale de Lou Cantoun Prouvençau, présidé par Mireille Raphaël-Roche.



La Fleur de l'âge, association présidée par Joseph Brun a été créée il y a 33 ans pour "animer un groupe de personnes retraitées, maintenir une activité et resserrer les liens d'amitié". Elle organise sorties et repas, souvent en partenariat avec Le Bel âge de la Mole et La Belle époque de Grimaud.



Le sixième Brevet de chiens courants organisé par la société de chasse A Bourra et son président David Bonnet a rassemblé une dizaine de propriétaires de meutes pendant trois jours.

A 50 ans la Boule Ramatuelloise tient la forme !



Pour fêter l'anniversaire du club créé en 1965 par Claude Martin, Noël Arizzi, président depuis 2001, a rassemblé au mois de juin les boulistes autour d'un buffet déjeunatoire et organisé une expo photo retraçant l'histoire de l'association.

Ramatuelle-Samatan



Le maire a remis la médaille de la ville à Simone Arizzi pour son engagement de bénévolat, notamment en tant que présidente du Comité de jumelage Ramatuelle-Samatan. Au mois de juin, elle a passé la main à Mireille Raphaël Roche (voir ci-dessous).



Le trophée organisé cet été par la Boule Ramatuelloise et la caisse locale Groupama a rassemblé 40 participants qui ont partagé une journée de détente et un barbecue sous les arbres.

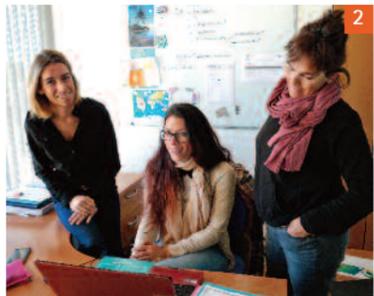


Le Comité Communal d'Action Sociale vient en aide aux plus démunis et maintient le lien social



1

Tout au long de l'année les séniors de la commune ont l'occasion de se retrouver notamment pour le repas de rentrée sur les restanques (4), le repas de Noël à l'Espace Albert-Raphaël (1) ou encore pour les projections cinéma à l'Espace Albert-Raphaël, les sorties en juin : cette année à l'île des Embiez (3). Depuis deux ans, ils sont conviés à venir chercher leur colis de Noël et partager un moment dans la salle du bar de l'Espace Albert-Raphaël avec les membres du Conseil d'administration. Le maire se charge de livrer les cadeaux aux personnes invalides.



2



3

Les agents du CCAS (2) reçoivent avec bienveillance les personnes en difficulté et cette année le service Action Sociale du CCAS a réalisé 1 500 accueils. Aux problématiques importantes : éloignement des familles, séparations, familles recomposées, familles monoparentales s'ajoutent aujourd'hui la précarisation des emplois. En outre, pour répondre au mieux aux besoins des ramatuellois, le Conseil d'administration du CCAS a souhaité participer à la mise en place d'une permanence du Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles sur le territoire.



4

La compétence du CCAS en matière de logement social en a fait le premier partenaire de la commune dans l'attribution des logements locatifs de l'éco-hameau des Combes Jauffret.

Sollicité dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le CCAS a été en charge de l'accueil des 411 sinistrés lors des incendies les 23 et 24 juillet 2017.

Le CCAS pilote le Plan canicule. Il s'agit de repérer les personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées mais aussi de mettre en place des actions préventives, adaptées aux besoins de prise en charge sociale des personnes les plus isolées et fragilisées sur la commune. Cette action a fait ses preuves puisqu'en août 2017 notre territoire a connu un épisode de canicule important et aidé de ses partenaires (infirmières, policiers municipaux), le CCAS a suivi 56 foyers.

Urgent



Cécilia Brovia, présidente de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles Saint-Tropez-Gassin-Ramatuelle est venue à l'assemblée générale du Foyer rural afin d'inciter les présidents des diverses sections à sensibiliser leurs adhérents à l'importance de donner son sang. Elle leur a fourni le calendrier des collectes qui ont régulièrement lieu salle Jeans-Despas à Saint-Tropez.

"Donnez votre sang!"



Les clubs services ont du cœur

Dans le cadre de leurs actions caritatives les clubs services, l'Ordre international des ansetiers commanderie du Golfe de Saint-Tropez et le Lions Club Ramatuelle-Presqu'île de Saint-Tropez-Inter-nations, ont offert à la commune de Ramatuelle un défibrillateur portable. Celui-ci vient compléter le dispositif médical de l'Espace Albert-Raphaël.



Soirée caritative donnée au restaurant le Will au profit du Conservatoire du littoral

Après le choc émotionnel provoqué par la destruction par le feu fin juillet de la zone du Cap Taillat, les envies de participer à sa reconstruction se sont manifestées de toutes parts. Les restaurateurs Denis Lavaire du Will, Stéphane Chauvet du Ti Cabanon, Magali Naberes du Milvins à Cogolin et Alexandre Durand-Viel, directeur de l'hôtel de la Messardière, ont organisé, dès le mois de septembre, un buffet champêtre très réussi, afin de rassembler des fonds au profit du Conservatoire du littoral, du Village des Tortues et de la famille Brun-Craveris du domaine La Tourraque.

Oldelaf a joué pour le Secours Populaire

Chaque année depuis six ans des artistes viennent se produire sur la scène du Théâtre de verdure dans le cadre d'une soirée de soutien au Secours Populaire initiée par Touristra avec le soutien de l'association Musiques en Liberté et de la commune qui met gracieusement à disposition le lieu et les équipes techniques pour l'opération. A la fin de la saison, Touristra a remis un chèque de 2 500 euros au représentant local du Secours Populaire, Georges Dochier. Le chanteur et humoriste Oldelaf était au programme cette année avec son spectacle "La folle histoire de Michel Montana" et son comère, Alain Berthier.





Le Football club de Ramatuelle se porte bien et le foot féminin se développe



La saison sportive 2017 s'est achevée avec 24 entraîneurs et 320 licenciés dont 46 filles. Le club se porte bien. Les 140 jeunes licenciés de l'Entente FC Ramatuelle-RC la Baie ont connu une belle progression. La saison a mis en lumière les U10 vainqueurs du tournoi de Pignans, les U15, vainqueurs du tournoi de Trans, les U11, finalistes du tournoi Marius Astézan à Saint-Tropez et 10^{èmes} au tournoi des partenaires de l'AS Saint-Etienne. L'équipe Fanion a terminé deuxième ex aequo avec la Garde en PHA à seulement 4 points du premier. Elle a atteint les 1/4 de finale de la coupe du Var. L'équipe sénior féminine s'est maintenue en Division d'Honneur. Trois équipes féminines ont vu le jour de U6 à U17, permettant le maintien de l'équipe sénior dans sa catégorie. Un tout nouveau tournoi féminin U13-U16 a été organisé en juin avec 12 équipes participantes et le club a obtenu le label féminin bronze pour l'investissement du club dans l'école de foot féminin.



1 . L'équipe féminine FC Ramatuelle U6-U11 et leurs entraîneurs-ses Amina, Cléa et Hervé. 2 . L'équipe féminine FC Ramatuelle U15 avec leurs entraîneurs Kevin Sérignac et Jacky Sabir lors du premier tournoi de football féminin U15-U17. 3 . Les membres du bureau du FCR réunis autour du président Marcel Chassaing, du président délégué Patrick Chassaing et du président d'honneur Jean-Pierre François. 4 . Les quatre équipes U7-U9 de l'Entente FC Ramatuelle-RC La Baie lors du tournoi de la Pentecôte. 5 . Le club des vétérans Lei Senso Gaubi, présidé par Grégory Hermelin a rendu un bel hommage à leur camarade et ami Maurice Guadagnini, décédé l'an dernier.

Sur le podium

Le Marathon, un an avant



Le lancement officiel du compte à rebours et des inscriptions au premier Marathon International du Golfe de Saint-Tropez a été donné le dimanche 26 mars 2017, un an avant l'événement. A cette occasion, un grand relais a été organisé cette même journée sur l'ensemble des 12 communes.

Une 47^{ème} traversée de Pampelonne assez difficile



Malgré une eau à 19° (le port de la combinaison était exceptionnellement autorisé) soixante dix-sept nageurs étaient inscrits au départ de la 47^{ème} traversée de Pampelonne organisée par l'Office de Tourisme et de la Culture. Onze ont parcouru les 5 km en moins d'une heure, 46 l'ont fait en moins de deux heures et 13 ont abandonné. Mais, à l'arrivée, l'apéritif a réchauffé tout le monde.

Retour du tournoi du Tennis Club de Ramatuelle



Depuis la réorganisation du club il y a deux ans, il a fallu attendre la possibilité d'organiser à nouveau un tournoi ouvert à tous les licenciés, adultes et enfants. Ce fut chose faite fin mai. Un prix spécial a été remis à Benoît Miraglio, enseignant du club, pour son investissement qui a contribué à la belle réussite de l'événement sportif et du club en général.

3^{ème} édition du jumping Longine Athina Onassis Horse Show



La cavalière Athina Onassis

Installé début juin sur l'arrière-plage de Pampelonne quartier de l'Epi, le jumping est devenu en trois ans, le grand rendez-vous des plus prestigieux cavaliers du monde. Cet événement sportif est ouvert à tous puisque le public accède gratuitement aux tribunes les deux premiers jours et aux boutiques du "village" jusqu'au dernier jour. Cette année le prix de la ville de Ramatuelle a été remis au gagnant par Danielle Mitelmann, adjointe au maire.

Arts martiaux au dojo



Au dojo municipal sont dispensés des cours d'aïkido, judo et karaté. En plus des entraînements, la section Karaté full contact organise des stages, ici avec l'expert fédéral Robert Ciaceri, ceinture noire 7^{ème} Dan (photo de gauche). Franck Lemoine, ceinture noire, diplômé d'État, 2^e degré, ancien membre de l'équipe de France, dispense les cours de judo. En 2017 Laura et Sébastien Gobin élèves assidus, ont été, pour Laura : 1^{ère} du tournoi interrégional Prince Albert de Monaco et vice-championne du Var et pour Sébastien : 2^{ème} au tournoi interrégional de Monaco, 5^{ème} au tournoi du Var et 1^{er} au tournoi régional de Sainte-Maxime (photo de droite). Bravo à eux !

Loïc Astier à nouveau champion de France



Dans le cadre d'une convention de parrainage avec l'association "Astier Loïc compétition" la mairie soutient le jeune pilote. En 2017 il a remporté le titre de champion de France des rallyes terre deux roues motrices, en deux victoires et trois 2^{ème} places. Loïc a été reconduit par la marque Citroën pour l'année 2018 pour tenter de gagner de nouveau le championnat terre.

Une Communauté de communes de plus en plus "compétente" !

2018 marquera une nouvelle étape pour la Communauté de communes, après déjà cinq années d'existence. Malgré son jeune âge, la collectivité continue d'étoffer son panel d'actions, de concrétiser ses projets et d'accroître ses compétences, conformément aux lois de la République et notamment la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).



La Maison de l'Entreprise transférée le 1er octobre 2017

Il y a quelques mois, c'est la Maison de l'Entreprise qui a été transférée et renforce désormais le pôle développement économique de la Communauté de communes. Initialement destinée aux seuls maximois, la Maison de l'Entreprise est un lieu dédié à la création et au développement d'entreprises, dorénavant à la disposition de tous les acteurs économiques du Golfe.



La musique, la danse et l'eau potable sous le giron de la Communauté de communes dès 2018

Au 1^{er} janvier 2018, deux autres entités intégreront la Communauté de communes : le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Rostropovitch-Landowski et le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Corniche des Maures (SIDECM).

Concernant le Conservatoire, c'est une suite logique et une évolution attendue par la population du Golfe, où plusieurs centaines d'enfants suivent les cours dispensés dans les communes, et plus particulièrement à Cogolin et Sainte-Maxime. Le Conservatoire était déjà intercommunal, regroupant une majorité de communes. En intégrant la Communauté de communes, il fonctionne dorénavant dans les douze communes du Golfe et permet ainsi à tous les apprentis musiciens ou danseurs de s'adonner à leur passion. Quant au SIDECM, les conseillers communautaires ont choisi d'anticiper le transfert obligatoire prévu en 2020, pour mieux préparer l'arrivée de cette compétence de poids.

La Communauté de communes suit donc une évolution semblable à celle qui s'opère sur l'ensemble du territoire national, dans le but de répondre plus efficacement aux besoins de tous les citoyens... et de continuer à mettre en pratique le fameux adage : l'union fait la force !



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ
2 rue Blaise Pascal 83310 Cogolin - Téléphone : 04 94 55 70 30
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr - www.cc-golfedesainttropez.fr



La sixième édition du Cent'raid, trail urbain et intercommunal a rassemblé soixante-dix jeunes du golfe de Saint-Tropez.

École et activités périscolaires

Sensibilisation aux produits frais cultivés sur place

Une grande place est donnée aux apprentissages, à la découverte de l'environnement et à la participation à l'élaboration de repas avec des produits de la ferme.

1 . De la graine aux semis surveillés par nos amis de la Ferme des Bouis 2 . Entretien du potager et enfin, récolte des légumes et préparation des repas pour le plaisir de tous 3 . Voyage éducatif des classes maternelles dans la ferme pédagogique de la Roque Esclapon, à la découverte des produits élaborés localement.



145 élèves et une nouvelle maîtresse

A la rentrée 2017-2018, 145 élèves étaient inscrits à l'école Gérard-Philippe dont le directeur Jonathan Lerda est également en charge des CE1-CE2. Sandrine Guignard encadre la petite et moyenne section et Christelle Lerda la moyenne et grande section de maternelle. Toutes les classes sont à double niveau. Laurie Dalmas est l'enseignante en charge des CP-CE1, Laurie Bachet des CE1-CE2 le mardi, Nadège Agullana des CE2-CM1 et Karine Mouret des CM2. Nadège Agullana est arrivée cette année de Draguignan où elle a fait toutes ses études et enseignait auparavant.

4 . Ateliers créatifs avec Elena Bosco
5 . La nouvelle maîtresse Nadège Agullana et sa classe de CE2-CM1
6 à 8 . Carnaval à l'école. C'était au tour de la lettre « M » d'être déclinée et l'imagination était au rendez-vous !

École et activités périscolaires

S'intéresser aux autres

Au mois d'octobre les enfants de l'école Gérard-Philippe participaient pour la deuxième année consécutive à l'événement "Mets tes baskets et bats la maladie" organisé par l'association ELA qui vient en aide aux enfants atteints de leucodystrophies, maladies génétiques. Au programme : la fameuse dictée, une journée sportive et une récolte de fonds menée par les enfants eux-mêmes. Ces fonds sont destinés à la recherche et au soutien des parents d'enfants malades. Un chèque d'un montant de 5 717,15 euros destiné à l'association a été remis en décembre à Christian Denizon, père d'un enfant malade, représentant l'association.



1 .145 enfants ont participé à des ateliers sportifs organisés au stade avec l'aide des parents. 2 . Un chèque d'un montant de 5 717,15 euros a été remis à l'association ELA. 3 . Les enseignants et les enfants se sont rassemblés dans la cour pour exécuter une flash mob. 4 . Les élèves correspondent avec ceux d'une école de Chamonix. 5 . Les enfants fêtent les rois. 6 . Le loto de l'école a rassemblé de nombreuses familles. 7 . La fête de fin d'année au Théâtre de verdure : les enfants de l'école profitent toute l'année des cours de musique dispensés par Michel Gagnac, professeur au Conservatoire Rostropovitch-Landowski. 8 . Sortie pédagogique à l'Escalet avec Raymond Viala, agent du CEN PACA, sur le sentier du littoral pour découvrir la faune et la flore.



L'Espace Enfance-Jeunesse Michel-Courtin accueille les enfants à l'année

Cet été, sous la houlette de Gabrielle Moreau-Wagner, nouvelle directrice de l'Accueil de Loisirs, 145 enfants de 3 à 17 ans ont été accueillis par une équipe de 15 animateurs. Les activités étaient axées autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Des intervenants extérieurs ont accompagné les enfants autour de thématiques scientifiques, poétiques ou culinaires. Des sorties accrobranche, kayak, mini golf, escalade, piscine, médiathèque ou conservatoire du patrimoine ont ponctué l'été des plus petits alors que les jeunes du club ado ont goûté aux joies d'Aqualand, de Waterworld, des jeux nautiques au camping de la Rouillère, du pédalo à Kon Tiki ou du Kayak aux Marines de Cogolin ainsi qu'à des activités sportives intercentres.



1 . On s'amuse bien avec Véronique Bar, la directrice qui a pris sa retraite. 2 . Gabrielle Moreau-Wagner a remplacé Véronique Bar au poste de directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement au mois de mai 2017. Gabrielle, éducatrice spécialisée de formation, a 12 années d'expérience dans diverses structures auprès d'enfants et adolescents. Passionnée d'environnement, dynamique et engagée, elle a très vite mis en place des activités dans la continuité du Projet Éducatif de la Commune afin de proposer une animation de qualité aux enfants ramatuellois fréquentant l'Espace Enfance-Jeunesse Michel-Courtin. 3 . Préparation d'un chemin de poésie avec Samia Arabi. 4 . A la fin de l'été, les enfants ont invité les parents à un apéritif préparé par leurs soins avec les produits du potager.



L'île aux enfants heureux

A la crèche toutes les fêtes sont prétextes à déguisement, jeux et chansons.

1 . Cuisiniers en herbe 2 . Les petits lutins de Noël 3 . On fête Halloween 4 . Ateliers d'eau 5 . Un goûter d'anniversaire pour petits gourmands.

Devoir de mémoire

Le service protocole de la mairie organise chaque année 9 cérémonies commémoratives auxquelles sont invités à participer élus locaux et anciens élus, membres des associations patriotiques, la population et, pour certaines, les marins de l'Escadrille des Sous-marins Nucléaires d'Attaque de Méditerranée : Disparition du sous-marin Eurydice au large de Ramatuelle le 4 mars; Cessez-le-feu en Algérie le 19 mars; Journée nationale du souvenir des déportés le 30 avril; Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 le 8 mai; Appel du général de Gaulle le 18 juin; Débarquement de Provence le 15 août; Journée du souvenir le 1^{er} novembre; Armistice du 11 novembre 1918 le 11 novembre; Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le 5 décembre. Le devoir de mémoire a toujours été pris en compte à l'école Gérard-Philipe. Jonathan Lerda le directeur en activité veille à la présence solennelle de nombreux enfants bouquet à la main lors de la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 et lors de l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, contribuant ainsi à leur éducation aux valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Ils sont également régulièrement sollicités pour déposer des gerbes aux côtés d'Odile Truc, correspondante défense de la commune et présidente du souvenir français et de Patricia Amiel, première adjointe et ancienne institutrice.



Les cérémonies commémoratives

4 mars

Commémoration de la disparition du sous-marin Eurydice

Sous la houlette de François Romano, président de l'Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants, la 47ème cérémonie commémorative de la disparition du sous-marin Eurydice a rassemblé des élus de Saint-Tropez, de Sainte-Maxime et de Ramatuelle, de nombreux marins parmi lesquels Sébastien Maloingne commandant de l'Escadrille des Sous-marins Nucléaires d'Attaque de Méditerranée, Hugues Lainé commandant de la frégate Chevalier Paul, bâtiment jumelé avec le sémaphore de Camarat et Frédéric Nicolle commandant en charge des 19 sémaphores de Méditerranée. 25 porte-drapeaux étaient présents et de nombreux élus, représentants d'associations d'anciens marins et d'anciens combattants, sans oublier la présence au large du Bailli de Suffren, piloté par les marins de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, depuis lequel un élu a jeté une couronne en mer. Denise Provendier, qui a perdu son fils François Borca âgé de 20 ans, infirmier à bord de l'Eurydice, a remercié l'assistance de ne pas l'oublier, ni les 56 autres jeunes gens qui périrent en 1970.



15 août

Commémoration du débarquement

Le 15 août 1944 débarquaient sur la plage de Pampelonne les troupes américaines lors de la reconquête de la liberté par le Sud de la France. Face à la mer par laquelle ils sont arrivés et à la stèle du boulevard Patch qui leur est dédiée, Roland Bruno, le maire et Anne-Marie Waniart, maire de Gassin, ont déposé une gerbe en présence de nombreux élus et représentants d'associations patriotiques, la capitaine Monica Stoy, représentant la 3ème division d'infanterie de l'armée américaine et le capitaine Marc Vincent de Paul, chef d'état-major de l'Escadrille des Sous-marins Nucléaires d'Attaque. La cérémonie s'est poursuivie au mémorial dédié aux services spéciaux pour finir au monument aux morts et à l'école où le maire a prononcé une allocution suivie d'un apéritif préparé par les services de la mairie.



8 mai

72^e anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale

Après les hommages rendus au Mémorial National des Services Spéciaux, en présence du député Jean-Michel Couve et de Muriel Lecca-Berger vice-présidente du Conseil départemental, puis le dépôt d'une gerbe au pied de la stèle des anciens prisonniers de guerre, en hommage au président fondateur de l'association Antoine Biancotto, le cortège d'autorités civiles et militaires s'est rendu au monument aux morts où les enfants du village ont déposé des bouquets en présence, notamment, du capitaine de vaisseau Sébastien Maloingne, commandant de l'Escadrille des Sous-marins Nucléaires d'Attaque de Toulon et du colonel Jean-Pierre Berthomieu, délégué de l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale. Ce dernier a fleuri la tombe du résistant Alphonse Alsasser. Après son allocution, le maire lui a décerné la médaille d'honneur de la ville couronnant ses quinze ans d'engagement auprès de l'Amicale des Services Secrets de la Défense Nationale.



11 novembre

Commémoration de l'armistice 1914

En souvenir de deux soldats anglais retrouvés sur la plage en mai 1917 et enterrés au cimetière du village, la collégienne Amélie Sheffield a lu un poème de Wilfred Owen, poète anglais mort au combat en 1918, en présence du maire, des élus, des représentants des associations patriotiques, du capitaine de vaisseau, Cyril de Jaurias, nouveau commandant de l'Escadrille des Sous-marins Nucléaires d'Attaque et des enfants de l'école Gérard-Philippe. Alain Bonnaure, représentant l'Association Nationale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale accompagné de Fernand Vié, premier adjoint honoraire ont déposé une gerbe. Amélie Sheffield, Odile Truc, Lise Young et le maire ont fleuri les tombes de Lewis Marsland et Henry Walker. Joseph Briffa, enfant du pays mort en 1917, Chemin des dames, a également été mis à l'honneur à travers l'allocution du maire.





La ronde de la vie



20 mariages en 2017 !

Delphine Le Bris et Alexandre Vermande, 18 mars
 Christine Déal et Alain Rosso, 7 avril
 Sophie Mortagne et Jean-Christophe Réant, 29 avril
 Karen Garcia et Anthony Pizarro Bomfim, 27 mai
 Emma Azoura et Loïc Evrard, 2 juin
 Sophie Peigné et François Neycensas, 3 juin
 Sophie Gilet et Pierre Grobost, 16 juin
 Sarah Lugan et Jean-Christophe Bouchard, 8 juillet
 Emilie Goyons et François Petit, 8 juillet
 Selma Alves Lima da Silva et Thibaut Olivier, 19 aout
 Pauline Thiriez et Antoine Cussac, 25 aout
 Aurélie Moreau et Julien Bost, 26 aout
 Charlotte Verpillot et Emmanuel Garcia, 26 aout
 Pauline Siché et Benoit Dalibard, 1er septembre
 Anne-Sophie Girard et Raphaël Dumez, 2 septembre
 Pauline Gheno et Serge Le Bail, 9 septembre
 Caroline Fouskas et Jean-Edouard Pollet, 16 septembre
 Chloé Le Merlus et Jean-Christophe Baviera, 23 septembre
 Jessica Estevinho et Thierry Januario, 30 septembre
 Régine Benoit et Constantin Cecconello, 1er décembre



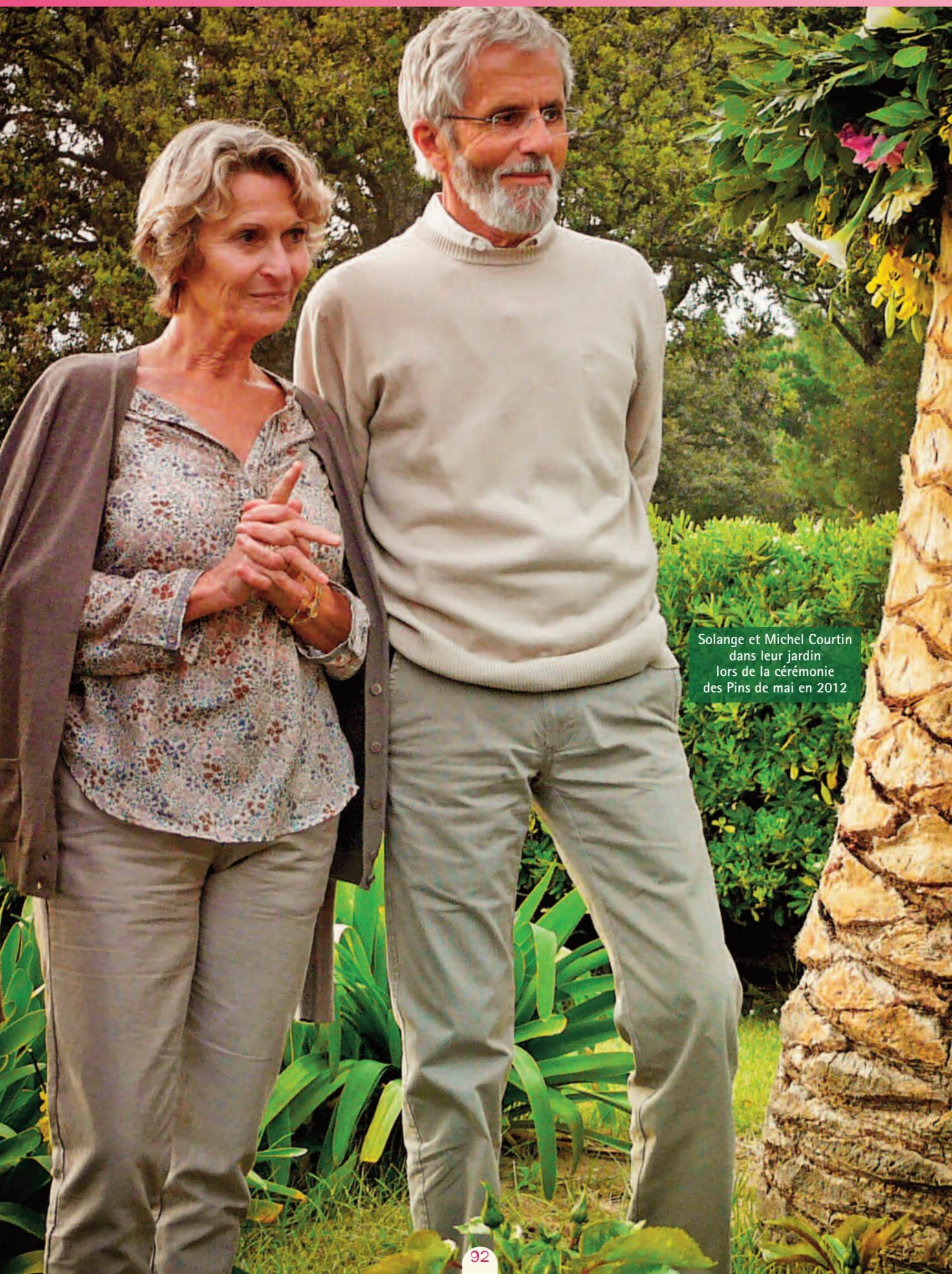
22 naissances en 2017 !

Capucine Siegel, 14 janvier
 Joud Baili, 30 janvier
 Livia Dal Maso, 4 février
 Lyna Chevassus, 20 février
 Yasmine Chaabane, 21 février
 Lea Soetemont, 28 février
 Jules Gheno Le Bail, 17 mars
 Estébann Bodin Pirès, 28 mars
 Léna Bomans Vincentelli, 5 avril
 Louis Demarti, 26 avril
 Océane Augias, 30 mai
 Rose Pupetto, 22 juin
 Oscar Brionne, 23 juin
 Anthony Süss Collomp, 3 juillet
 Denis Grigor, 14 juillet
 Joseph Bosc, 22 aout
 Ella Costa, 22 septembre
 Maden Yousfi, 4 octobre
 David Deshevykh, 15 octobre
 Baptiste Schwalm, 23 octobre
 Ayden Senghor, 8 novembre
 Victoire Astier, 6 décembre



Ils nous ont quittés cette année

Jean Giubergia, 8 janvier	Alvar Young, 9 juin	Jacques Bachelet, 6 octobre
Mireille Champeau, 21 février	Octavian Muresan, 22 juin	Jean Bourdarie, 11 octobre
Denis Massie, 24 février	Hubert Delcourt, 28 juin	Ernest Dauphin, 21 octobre
Silvio Moirano, 24 février	Cédric Pastor, 4 juillet	Solange Courtin, 19 novembre
Jean-Claude Teil, 5 mars	Césarine Bérenguer, 8 juillet	Robert Marsalon, 25 novembre
Anne Balta, 13 mars	Tomasz Fischer, 14 juillet	Aimée Coquart, 30 novembre
Joaquim Alves Duarte, 13 mars	Anne Dufourmantelle, 21 juillet	André Rousselle, 30 novembre
Gilbert Olivier, 25 mars	Jean-Pierre Taupin, 30 aout	Henri Coquart, 1 décembre
Philippe Walbert, 22 avril	Daniel Ponnelle, 19 septembre	Nadia Martin, 2 décembre
Michel Courtin, 20 mai	Joseph Quérard, 29 septembre	Louis Laye, 10 décembre



Solange et Michel Courtin dans leur jardin lors de la cérémonie des Pins de mai en 2012

Un homme aimé et estimé nous a quittés

Extraits de l'allocution prononcée par le maire, Roland Bruno, le 7 octobre 2017, lors de la cérémonie de dénomination "Espace Enfance-Jeunesse Michel-Courtin", de l'ensemble qui regroupe l'Accueil de Loisirs et la crèche L'île Bleue, quartier Bonne-Terrasse.



La plaque commémorative a été dévoilée par une des petites-filles de Michel Courtin en présence du maire, de son Conseil municipal et de la population. Ses amis, José Bové eurodéputé, vice-président de la Commission agriculture au Parlement européen et Serge Astézan Cépoun de Saint-Tropez ont chacun prononcé un discours émouvant.

« Michel s'en est allé le 20 mai dernier. Nous avons participé ensemble à la vie communale durant 35 ans en harmonie et dans la confiance réciproque. Nous avons rejoint la liste d'Albert Raphaël en même temps, après des parcours très différents. Puis, à partir du jour où j'ai préparé l'élection de 2001, où j'ai été élu avec toute notre équipe, il m'a accompagné, soutenu, conseillé.

Michel est né à Saint-Tropez où il a grandi dans une famille d'origine tropézienne et provençale de longue lignée. Son parcours a été atypique et engagé. Avec, notamment, un combat unique, mené de haute lutte aux côtés de son ami José Bové, dans le Larzac des années 1970. Après cette expérience, c'est dans la ferme familiale des Sellettes qu'il est revenu s'installer, redevenu viculteur puis président de la cave coopérative de Saint-Tropez. Avec Solange, sa femme, il crée le Motel des Sellettes, un havre de paix, au milieu des vignes, à deux pas de la plage de Pampelonne.

En sa double qualité d'historien diplômé de l'Université d'Aix-en-Provence et de représentant d'une vieille famille de la Presqu'île de Saint-Tropez, Michel était aussi un très

fin connaisseur de l'histoire de notre région. Au cours de six mandats successifs son intelligence a contribué à la transformation de la commune, prolongeant, comme nous tous, la politique engagée en son temps par Albert-Raphaël.

Conseiller municipal pendant dix-sept ans, c'est surtout à partir de 2001 que Michel a affirmé sa vision de la politique à l'échelle communale. En tant que 2^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme et des bâtiments neufs, il a suivi de près la mise en place d'un PLU en remplacement du POS, tenant compte de la difficile équation : dynamiser l'économie locale tout en conservant à Ramatuelle son caractère rural. Puis il a œuvré à préserver cet équilibre en la dotant d'équipements aujourd'hui emblématiques qui ont considérablement enrichi notre patrimoine.

En 2007, je lui ai confié les finances et il a conservé la maîtrise des travaux neufs.

Et le 4 mars 2010, il a été élu 1^{er} adjoint. Michel a porté des projets tels que les douze logements du Hameau du Baou livrés en 2011.

Il a supervisé l'extension du Colombier, la remise en état de logements acquis par la commune et l'agrandissement du cimetière. Plus récemment il a suivi l'aménagement du stade de foot et la création des tribunes.

Dans une démarche d'avant-garde, il a contribué à la naissance du bâtiment de l'Accueil de Loisirs labellisé "Patrimoine Terre crue du XXI^{ème} siècle" à l'échelle de l'Union Européenne en 2011. Puis il s'est attelé à la construction de la crèche municipale avec la même philosophie.

Toutes ces réalisations de qualité se sont accompagnées de progrès technologiques qui les placent encore à l'avant-garde dans la région, tels que les deux chaudières collectives au bois, les murs de pisé, les toitures photovoltaïques ou végétalisées, la climatisation naturelle qui ont traduit un fort engagement en faveur de l'environnement et des jeunes générations.

Ardent défenseur des valeurs républicaines et de la laïcité, homme de dialogue, Michel Courtin aura marqué son temps et sa génération par son parcours, sa personnalité et l'héritage humain qu'il laisse à ses proches et à tous ceux qui l'ont côtoyé. »



Le Comité Communal des Feux de Forêt rajeunit

La commune de Ramatuelle est très attachée à son Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), dont Noël Arizzi, président délégué, assure l'animation en encadrant une équipe de 18 hommes et femmes, de 18 à 70 ans. Tous sont bénévoles, sauf les trois cavalières qui composent, de juin à septembre, la patrouille équestre qui surveille la forêt au quotidien.

La nouveauté cette année fut l'arrivée dans l'équipe de jeunes garçons : Kevin, 18 ans, apprenti jardinier paysagiste est le petit-fils d'Yves Rocchia, bénévole au CCFF depuis 42 ans. "Je chasse avec mon grand-père et j'ai envie de protéger le territoire où nous vivons" dit-il. Guillaume, 20 ans, qui a déjà créé son entreprise de terrassement après un CAP d'aménagement paysager et un diplôme qui lui permet de conduire les machines explique qu'il a tout appris de son grand-père Camille Arizzi, également membre du CCFF.

Aucune piste forestière, aucune draille n'ont de secrets pour ces deux enfants du pays. Et c'est ce qui est demandé à ces passionnés de la nature engagés, puisque le rôle premier des membres du CCFF, en situation d'incendie, est d'être capable de guider dans l'urgence les pompiers sur le terrain. C'est exactement ce qu'ils ont fait cet été durant les deux épisodes d'incendie.

Retour sur les incendies de l'été



7 juin le premier incendie de l'été a parcouru 10 ha quartier de la Quessine

"L'été s'annonce à risque" avait dit Noël Arizzi, président délégué du CCFF début juin lors de la réunion d'avant saison. Le 7 juin, par temps de grand mistral, le premier grand feu de l'été s'est déclaré, quartier de la Quessine et lui donnait raison. Les réflexes des professionnels du feu ont été là : alors que les pompiers, le CCFF et les agents municipaux œuvraient à terre, la prompte arrivée de quatre canadiens a permis d'éviter le pire.

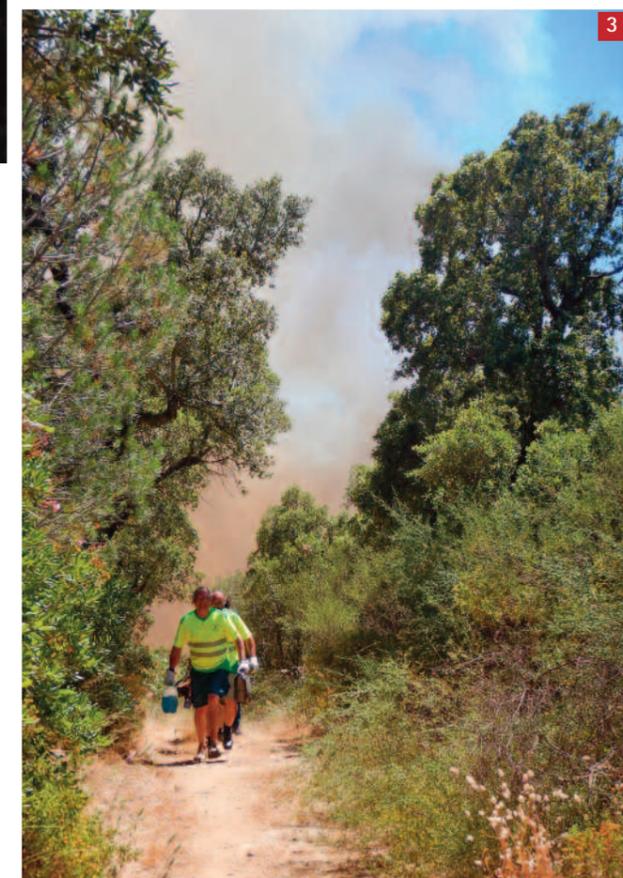
24 et 25 juillet Plus de 500 hectares du joyau de la presqu'île partent en fumée

Le lundi 24 juillet vers 19h30, l'incendie s'est déclaré dans les collines de Gigaro à la Croix Valmer. Il a rapidement traversé la Bastide Blanche, la Tourraque, pour arriver à l'Escalet et menacer les habitations. Vers 21h, à la nuit tombée, les moyens aériens venus nombreux, ont rebroussé chemin. Les sapeurs-pompiers ont alors tenté de contenir le feu par un mistral d'enfer mais en fin de soirée les flammes dévastaient le Cap Taillat. Les sapeurs-pompiers, les gendarmes et les policiers municipaux ont évacué la totalité des habitants et estivants du quartier. Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune a été déclenché et deux cents personnes ont été accueillies à l'Espace Albert-Raphaël, prises en charge par les bénévoles, les élus, les membres

du CCAS, les employés communaux, les bénévoles de la Protection civile du Var qui ont apporté des lits de camp et du café. Les maires des communes voisines se sont manifestés. Les agents communaux ont assuré la logistique en fournissant l'eau, les boissons fraîches pour les sinistrés et les pompiers ainsi que tous les repas. La famille Bologna, a mis à disposition son magasin des Tournels pour la confection des sandwiches. La station-service Marcellino, route des plages, est restée ouverte toute la nuit. Le lendemain matin, affectés à d'autres incendies, les canadiens ont mis du temps à revenir. Une réunion avec le préfet au PC de commandement installé sur les terrains de la coopérative viticole a débouché sur l'affectation de deux ca-

nadaïrs. A la mi-journée leur arrivée a changé le cours des choses. Le 25 juillet au soir, le feu était contenu mais le bilan était lourd : 440 ha à la Croix-Valmer et 75 ha à Ramatuelle de forêt ont brûlé et huit sapeurs-pompiers ont été blessés.

Confronté pour la première fois à l'évacuation d'un quartier, le maire n'a pas ménagé sa peine pour soutenir les pompiers, les équipes du CCFF, reconforter les sinistrés, participant à la cellule de commandement mise en place devant la cave coopérative, montant au créneau auprès du préfet pour plaider en faveur du retour des canadiens le mardi matin alors que le feu de la Tourraque repartait et menaçait le village, allant à la rencontre des représentants de l'Etat.



1 . Début janvier 2018, les bénévoles de la Protection civile du Var ont reçu la médaille de la ville. 2 . Les sinistrés accueillis, hébergés pour la nuit, reconfortés et nourris à l'Espace Albert-Raphaël. 3 . Sur le terrain les employés communaux ont ouvert des pistes pour les pompiers afin de faciliter leur accès aux flammes. 4 . Mardi 25 juillet au matin, le maire, Roland Bruno, informe les sinistrés du retour imminent des canadiens. 5 . Quartier général sur le parking de la coopérative : le sous-préfet Philippe Portal, le maire et les pompiers font un point.



1 - Chaque année les brigadiers de la gendarmerie de Saint-Tropez viennent sensibiliser les enfants aux dangers de la circulation. Après une formation aux panneaux de signalisation, un permis piéton leur est délivré à l'issue d'un petit examen.



2 - L'équipe de la Police municipale dirigée par Thierry Collon réunie (presque) au complet sur le parvis de la mairie.



3 - En amont de la saison et en partenariat avec l'Union départementale des Sapeurs-pompiers du var, huit policiers municipaux et deux agents des Services Techniques ont donc reçu une formation complémentaire de secourisme dans la salle de réunion de l'Espace Albert-Raphaël.



4 - La commune a renouvelé sa convention avec la Gendarmerie Nationale qui délimite les contours de la complémentarité des services chargés de la sécurité sur le territoire de Ramatuelle. La particularité de l'été 2017 a résidé dans le prolongement de l'état d'urgence qui a impliqué le renfort de forces de l'ordre. La commune a de surcroît investi dans l'achat de blocs de béton pour réaliser des chicanes aux abords du théâtre installés avant les spectacles et retirés chaque soir avec le concours de la police municipale et des services techniques. Du côté de Pampelonne, un poste provisoire a été installé boulevard Patch, pour accueillir des gendarmes mobiles et réservistes du 1er juillet au 31 août complétant ainsi la présence des CRS Nageurs Sauveteurs saisonniers et bien sûr, celle des policiers municipaux et des nageurs sauveteurs civils. Le dispositif, dans son ensemble devrait être renouvelé en 2018.



5 - A l'orée de la saison, une centaine de personnes, agents communaux, gendarmes, CRS, pompiers, nageurs sauveteurs, vient renforcer les équipes en place pour faire face aux besoins ponctuels de propreté et surtout de sécurité, liés à la présence importante de touristes sur le territoire de la commune et plus particulièrement sur les plages de Pampelonne et de l'Escalet.

6 - Les nageurs sauveteurs saisonniers de la plage de Pampelonne sont équipés d'un nouveau bateau de sauvetage insubmersible.

7 - Un bateau semi-rigide a été confié aux sapeurs-pompiers du poste de secours qu'ils occupent l'été à l'Escalet.

Sur l'agenda du maire

22 mars



David Barjon, nouveau directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var est reçu en mairie

Outre les rendez-vous récurrents avec la population, dont le plus important est bien sûr la cérémonie des vœux début janvier, l'agenda du maire comporte de nombreuses réunions ou réceptions ponctuelles. En voici quelques exemples. Cette année a été marquée par les élections présidentielles et législatives qui ont nécessité l'organisation du bureau de vote dont il assure la présidence. Roland Bruno est également président du Centre Communal d'Action Sociale, du Comité Communal des Feux de Forêt et vice-président de la Communauté de communes, en charge des Espaces Maritimes et de l'Observatoire marin. Jusqu'à fin 2017, il était président du Syndicat à Vocation Unique (SIVU) pilotant le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Rostropovitch-Landowski avant que celui-ci n'intègre la Communauté de communes afin d'être soutenu par les douze communes du golfe.

7 Avril



Journée d'éducation civique avec l'Association des Anciens Maires du Var à l'école Gérard-Philippe

7 mai



Le maire a assuré la présidence du bureau de vote lors des élections présidentielles et législatives

Fin juin



Remise des dictionnaires aux enfants de CM2 de l'école Gérard-Philippe

14 juin



Réunion de travail avec les plagistes en amont de la saison estivale

27 juin



Maud Fontenay, vice-présidente de La Région PACA, déléguée au développement durable, à l'énergie et à la mer reçue en mairie

29 août



Réunion publique post incendies à La Croix Valmer

1^{er} septembre



Rencontre avec l'équipe pédagogique lors de la rentrée à l'école Gérard-Philippe

8 septembre



Le maire reçoit Sereine Mauborgne, élue députée de la 4^{ème} circonscription du Var le 18 juin



Roger Belmonte raccroche son tablier de chef cuisinier

En 2016, Roger Belmonte avait révolutionné le restaurant scolaire qu'il dirigeait depuis 2005 en y instaurant un système de self-service qui fait le bonheur des enfants. Après 45 ans de bons et loyaux services en restauration dont 37 années au service des collectivités locales, Roger Belmonte, responsable de la restauration scolaire depuis 2005 à l'école Gérard-Philippe a raccroché son tablier et ses ustensiles pour prendre sa retraite.



Martine Borettaz a pris sa retraite

Entrée à l'Office de Tourisme et de la Culture il y a 22 ans, d'abord agent d'accueil avant d'être promue assistante culture et animation en 2005, Martine Borettaz présidait à la destinée de la salle d'exposition Le Garage, avenue George-Clemenceau, avec gentillesse et douceur. Pour célébrer son départ à la retraite, la directrice de l'Office, Nadine Salvatico, la présidente Danielle Mitelmann, la remplaçante de Martine, Gisèle Caietti et toutes ses collègues réunies lui ont concocté une joyeuse soirée hommage.



Charlotte Dalmasso et Loïc Astier : un couple de champions

Lors des vœux du maire à la population le 10 janvier 2017, Charlotte Dalmasso et Loïc Astier ont reçu la médaille d'honneur de la ville de Ramatuelle qui récompense leurs exploits de coureurs automobiles. En 2016, Charlotte Dalmasso a remporté le Trophée Coupe de la marque, dans la catégorie Renault R3T avant d'être sacrée Championne de France féminine de Rallye. De son côté, Loïc Astier a remporté avec son co-pilote Loïc Declerck, le titre de champion de France des Rallyes junior Citroën ainsi que la Citroën Racing Trophy Junior qui lui a permis d'accéder au statut de pilote officiel Citroën en DS3R3 (voir page 74)



Patrick Mothe reçoit la médaille de la ville et part à la retraite

Une séquence émotion est venue ponctuer la cérémonie avec la remise de la médaille de la ville, échelon or, par Roland Bruno à Patrick Mothe, Directeur Général des Services qui a pris sa retraite quelques jours plus tard. *"Plus qu'un collaborateur administratif hors pair durant ces quinze dernières années, tu as été pour moi un homme de confiance sur lequel j'ai pu me reposer"* a dit le maire à Patrick Mothe qui coule aujourd'hui des jours heureux et actifs à Gonfaron, où il vit aux côtés de Colette, son épouse



André Martinez reçoit les palmes académiques

André Martinez, garde au Conservatoire du littoral depuis 1992, a été décoré des insignes de chevalier dans l'ordre des palmes académiques, par René Jam, inspecteur d'académie honoraire pour son engagement éthique et citoyen, notamment au service de l'éducation des enfants. Pendant des années il a encadré les sorties nature adaptées au niveau des classes du primaire. *"Si notre littoral est si préservé c'est en partie grâce à vous"* lui a dit le maire avant de le féliciter d'avoir si bien éduqué les enfants à l'environnement.



Emilie Franco joue Mélanie à la plage

Emilie Franco est l'interprète principale du court métrage « Mélanie à la plage » qu'elle a coécrit avec la réalisatrice Charlotte Béraud. "Mélanie à la plage" est le portrait d'une jeune femme qui revient sur les lieux de son enfance pour se reconstruire. Le film s'est tourné cet été sur la plage de l'Escalet et Ferme du Moulin Roux, chez Georges et Monique Franco, les parents d'Emilie, avec 14 techniciens et 8 comédiens. Soutenu par la commission du film du Var, le court-métrage a fait l'objet d'un financement participatif complétant les aides de partenaires privés parmi lesquels le Club 55, La Réserve, l'Auberge de l'Oumède, Touristra, Varlib. TSF et Panavision à Marseille ont pratiqué des tarifs avantageux pour la location du matériel afin de rendre possible cette belle aventure.



Les blogueurs font une halte aux moulins de Paillas

"Les séniors en vadrouille", "La valise à fleurs", "Takatoukiter", "Le Varrois, Ti'piment", "Papa en cuisine", "Itinera Magica", "La fille de l'encre" et "A day in the world", autant de blogueurs et d'influenceurs derrière le nom de ces sites internet, blogs, comptes instagram, facebook ou tweeter invités par Golfe de Saint-Tropez Tourisme, à découvrir la beauté des paysages de la presqu'île en 2cv. La visite du village et les Moulins de Paillas était à leur programme.



Roger Belmonte et Laurent Bruno décorés

Lors des vœux du personnel au maire et aux élus, deux agents municipaux ont été décorés par le maire, au nom du préfet du Var : Laurent Bruno a reçu la médaille du travail échelon d'argent pour 20 ans et Roger Belmonte, une médaille d'or pour 37 ans de bon et loyaux services auprès de la collectivité locale.



Sylvie Bourgeois crée Marcelline, l'aubergine

Juste avant l'été, la romancière Sylvie Bourgeois a créé un site internet "Avec Sylvie on sème pour la vie", espace d'expression et d'articles dédiés à l'agroécologie, en partenariat avec Patrice de Colmont dont le Club 55, La Ferme des Bouis et le Château de la Mole proposent ou cultivent des produits issus de l'agriculture biologique. La plateforme accueille "Les aventures de Marcelline l'aubergine", ou le monde tel qu'il est à travers les yeux de Marcelline une aubergine bio, mais hybride F1, qui ne peut se reproduire sous peine de voir sa descendance dégénérer. A voir sur www.avecylvieonsemepourlavie.com et sur www.youtube.com.

En juin dernier, Patrice de Saint Julle de Colmont intègre le Conseil municipal

Patrice de Colmont est membre des commissions finances, urbanisme-Etablissements Recevant du Public, travaux-assainissement-littoral-déchets et forêt-cours d'eau et ruisseaux-agriculture-hygiène et sécurité-sécurité civile.



S'inscrire sur les listes électorales

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant le 28 février de l'année prochaine.
Vous êtes français ou européen.
Vous avez déménagé dans la commune ou vous arrivez dans la commune.
Vous avez modifié votre état-civil (nom, prénom, mariage...)
Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre prochain sur la liste électorale de Ramatuelle en vous présentant auprès du service Population.

Renseignements : 04.98.12.66.66

Un nouveau Directeur Général des Services depuis février

Christian-Jacques Gaël, nouveau Directeur Général des Services de la commune, a pris ses fonctions début février 2017, en remplacement de Patrick Mothe, parti à la retraite après 15 ans aux côtés du maire. Christian-Jacques Gaël a commencé sa carrière de DGS il y a douze ans, exerçant successivement à Vals-les-Bains en Ardèche, puis à Die et à Crest dans la Drôme. Il arrive de Bourg-les-Valence, commune de 20 000 habitants. "Ramatuelle est une belle commune avec de grands projets, une petite collectivité avec de nombreux services en régie comme les bâtiments, l'entretien propreté, les ordures ménagères, le nettoyage voirie, les espaces verts ou encore la crèche. Mes trois axes de management sont : la proximité avec les agents, la réactivité et la transversalité. J'ai commencé à les appliquer sur des dossiers tels que : le vote du budget 2017, la mise en place du nouveau régime indemnitaire, le suivi des travaux de la maison médicale et bien sûr, la préparation et le suivi de la saison et je peux dire que cet été, notamment à cause des incendies, j'ai vite découvert les spécificités de la commune !".



Le service Urbanisme est réorganisé

Le service Urbanisme a subi une réorganisation importante avec l'arrivée d'un agent supplémentaire sous la responsabilité de Laetitia Deuve en remplacement d'Emmanuelle Bozom.

Laetitia Deuve (à gauche sur la photo) est arrivée en août 2017 au poste de responsable du service Urbanisme de la commune. Elle vient de la mairie d'Anglet, une ville du littoral Atlantique de 40 000 habitants, surclassée 80 000 en saison, où elle a passé huit ans à un poste équivalent. En 19 ans de fonction publique, dont 13 à l'urbanisme, elle a acquis une solide expérience. "Ce qui me motive est d'accompagner les porteurs de projets dans les aspects techniques et juridiques tout en sécurisant au mieux les actes afin d'éviter les irrégularités" explique-t-elle.



Face à l'augmentation du nombre d'actes, la commune a décidé la création d'un nouveau poste d'instructeur pour accueillir et accompagner le public et assurer le suivi des chantiers et la conformité au permis. Ingrid Nelten (à droite sur la photo) est arrivée en février 2018. Agent de la fonction publique depuis 16 ans, elle vient du Val-de-Marne où elle occupait un poste d'instructeur des autorisations du droit des sols dans une commune de 30 000 habitants.

Pour compléter le dispositif de surveillance, trois agents de la Police municipale sont également assermentés pour dresser des Procès verbaux si nécessaire.



Depuis quatre ans les artistes de Ramatuelle sont à l'honneur

Chaque année depuis 2015 un tableau est choisi par le maire pour la réalisation de sa carte de vœux avec la volonté de mettre à l'honneur un artiste local. Pour 2017, le maire a choisi une vue de Ramatuelle par Sacha Stawiarski. Pour 2018, il a retenu "La baie de bon-porté", un tableau du peintre René Carré qui représente le Cap Taillat.

La Mairie vous accueille

Les services municipaux
sont à votre disposition
toute l'année, en semaine,
pour vous accueillir,
vous renseigner, vous guider
dans vos démarches
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Afin de gagner du temps
ou de vous simplifier la vie, n'hésitez pas
à consulter le site internet de la commune,

www.ramatuelle.fr

Pour l'ensemble des services et pour
des questions d'ordre général, écrire à :
info@mairie-ramatuelle.fr

Quelques adresses pratiques

police.municipale@mairie-ramatuelle.fr
04 98 12 66 67

service.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr
secretariat.technique@mairie-ramatuelle.fr

ccas@mairie-ramatuelle.fr
04 94 96 23 24

centre.aere@mairie-ramatuelle.fr
service.communication@mairie-ramatuelle.fr
population@mairie-ramatuelle.fr

Accueil téléphonique :
04 98 12 66 66

**Le service de l'urbanisme
reçoit et accompagne
le public dans ses démarches**

Ouverture du service au public
et accueil téléphonique
le lundi, mardi et jeudi de 13 h à 17 h,
le vendredi de 13 h à 16 h, fermé le mercredi
[secretariat.urbanisme@
mairie-ramatuelle.fr](mailto:secretariat.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr)
04 98 12 66 64

Réponses aux questions fréquentes,
à consulter sur le site de la ville,
rubrique
VIVRE À RAMATUELLE - Urbanisme

